VOL. VIII.

IMPRIMEE ET PUBLIEE,

PAR T. L. DOUTNEY.

☞—CONDITIONS DE L'AURORE.

Ce Journal se publie deux fois par semaine les MERCREDI et SAMEDI matin, le prix de la souscription est de QUATRE PIASTRES par année payables par semestres et d'avance pour la ville. Et pour la campagne, la souscription est de trois piastres par année outre le port, que chaque souscripteur devra payer au Bureau de Poste. On paie au commencement du semestre.

On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de six mois.

Le Bureau de l'AURORE est établi rue St. Amable, près le Marché-Neuf.

Les correspondances doivent etre adressées et toutes reclamations faites francs de port à T. L. DOUTNEY.

L'AURORE DES CANADAS.

DROITS EGAUX. JUSTICE EGALE.

JOURNAL LITTÉRAIRE POLITIQUE ET COMMERCIAL.

N°. 37.

MONTREAL,

MARDI 21 JUILLET 1846.

PRIX DES ANNONCES.

☞—Six lignes et au-dessus première insertion, 2s. 6d., et chaque insertion subséquente, 7½..........

Dix lignes et audessous première insertion, 3s. 4d., et chaque insertion subséquente, 10d..........

Au-dessus de dix Lignes, première insertion, 4d. par ligne, et chaque insertion subséquente, 1d. par ligne.

.—Les annonces non accompagnés d'ordres écrits, seront insérés dans chaque feuille jusqu'à ce qu'il soient contremandés et débités en conséquentes.

On traite de gré-à-gré pour les annonces d'une certaine étendue, et qui doivent être publiés plus de six Mois.

THÉ' THÉ'

TRANSPORT DE MAGASIN.

LE Soussigné en informant ses amis et le public qu'il a TRANSPORTE SON MAGASIN du coin des rues Notre Dame et St. Lambert, à ces nouvelles bâtisses commodes, récemment occupées par MR. WM. FARQUHAR, No. 109, rue Notre Dame, sollicite respectueusement l'attention à la liste suivante de MARCHANDISES qu'il a constamment en main et à vendre, aux prix les plus bas profitables:—

THES.

Un fonds choisi de THES comprenant les variétés suivantes:—Twankay, Hyson Twankay, Jeune Hyson, Vieil Hyson, Congou, Souchong, Pouchong, Pekoe fleuri, Gunpowder et Impérial.

Cassonnade, SUCRE rafiné et écrasé.

CAFES.

Roti frais et moulu tous les jours. Prix comme suit:—

Bon. de Laguayra	0 10d.	pr. lb.
Supérieur do	1s. 0d.	do
Meilleur Java	1s. d.	do

Fin Cocoa et Chocolat.

VINS ET LIQUEURS.

Vieil Oporto en bouteilles très supérieur, Xérès pâle, brun et doré, en futailles et bouteilles, Madère, Champagne, Muscat et liqueurs à la mode, vieille Jamaïque, Genièvre de Hollande De Kuyper Genièvre de Scheidam, vieil Eau de Vie, Whiskey d'Ecosse, Vinaigre de Bordeaux, Vinaigre brun Anglais, Bierre de Barclay, porter de Londres de Perkins et Cie, Ale d'Edimbourg, Ale et Porter de Montréal.

FRUITS, &c.

Raisin, petit do de Corinthe, figues de Turquie, prunes, amandes de Valence et ameres, oranges candies, écorce d'orange et de citron; avec un assortiment étendu de marinades impériales et mélangées, épices entières et moulues, sauces, catsups, capres, olives, gelées, &c. &c.

EPICERIES.

Maccaroni, vermicelle, sago, arrow-root, riz moulu et entier, empois satiné, de Londres et du Canada, indigo et pierre bleue, savon, chandelles, huiles, et tous autres articles qui ont rapport avec le commerce d'épicerie.

WILLIAM TELFER,
No. 109, rue Notre-Dame.

27 mai.

LES TOURS

DE L'EGLISE PAROISSIALE sont maintenant ouvertes au public pour la Saison.

1o. La tour de la tempérance est placée à une élévation de 215 pieds au dessus de la terre et forme un beau coup d'œil; de là la vue s'étend jusqu'à vingt milles à la ronde au moyen d'une bonne longue vue, elle est montée sur un treteau fixe, mouvant sur tout sens.

2o. La tour de la tempérance où l'on voit le mécanisme de dix cloches accordées sur le plein-chant par une galerie posée au-dessous et d'où l'on peut descendre et examiner.

Les jeux des dix cloches sont comme suit:

	cwt.	qrs.	lbs.
1 Maria, Victoria,	53	3	21
2 Edouardus Albertus, Ludovicus,	32	1	21

Admission 1s 3d pour chaque tour, et moitié prix pour enfants.

A DUBORD.

19 Juin. 1846.

AVIS.

TOUTES personnes ayant des réclamations contre la succession de feu J. L. A. Defoy, en son vivant de la Cité de Montréal, sont par les présentes requises de les présenter, avec les preuves; et les personnes endettées à la dite succession, de payer immédiatement au soussigné.

E. HAUSSELMAN, Curateur.
No. 57, Rue Campeau.

Avril. jo

LIGNE DE LA MALLE ROYALE,
ENTRE
MONTREAL ET KINGSTON.
PRIX REDUITS.

LES arrangements de cette ligne sont maintenant complets, et il a été fait pour la route des changements, combinés avec une réduction des Taux, tels qu'ils ne peuvent manquer de donner satisfaction aux voyageurs en général.

Les passagers pour le haut, laisseront Montréal à dix heures et demie du matin, par la Diligence, et à leur arrivée à Lachine (9 milles) ils embarqueront dans un des steamers favoris très bien connus,

HIGHLANDER,—Capt. Stearnes,
CANADA,—Capt. Bowen
GILLERSLEEVE,—Capt. Ponton.

Et en passant par les Canaux de Beauharnois, et de Cornwall, ils toucheront au Coteau du Lac, Cornwall, Prescott, Ogdenburgh, Brockville et Gananoqui, et arriveront à Kingston (sans débarquer leurs marchandises) vers deux heures P. M. le jour suivant, à tems pour les steamers du Lac pour Toronto, Niagara, Hamilton, &c.

Les passagers pour le bas laisseront Kingston dans un des steamers ci-dessus cités à Sept heures du matin, et en passant à travers les Lacs des Mille Isles, et les différents Rapides du St. Laurent ils arriveront à Montréal vers la même heure, le matin suivant,

JOHN FARROW,
Agent,

Bureau de la Diligence du Haut-Canada, rue McGill' } n.ri,

MAGASIN DE MARINE.
RUE DU BORD DE L'EAU
AVIS
AUX PECHEURS.
RECEMMENT RECUS
ET A VENDRE
PAR LE SOUSSIGNE.

6500 LIVRES Fil à Filets, de deux à trois brins, en livre et en demi livres.

Voile d'une qualité supérieure.

FRANCIS MULLINS.

Montréal, 16 Mai, 1816.

AVIS.

MARINE.

EFFETS DE MARINE.

A Vendre par le Soussigné, ancres, chaînes, cables, charbon, goudron, cuivre, étoupe, poix, résine, toile à voile, laine filée pour bateaux à vapeur, suif, huile, peintures, barres d'anspec, poulies ficelle, compas, goudron de pin, térébentine, peinture pour schooners et bateaux à vapeur, tous articles à vendre pour ce qui regarde la navigation.

FRANCIS MULLINS.

Quai des bateaux à vapeur,
22 avril, 1846. 1m

CHANGEMENT
DE MAGASIN DE SOULIERS ET DE BOTTES DE NEW-YORK.

BROWN et CHILDS informent respectueusement leurs pratiques et le public en général qu'ils ont TRANPORTE' leur ETABLISSEMENT, le 6 du courant du No. 130, rue Notre Dame, aux bâtisses de l'Emporium, directement vis-à-vis; ils offrent au public une variété des plus tendue et des plus générale de BOTTES et de SOULIERS, telle qu'il n'en a jamais été offerte en Canada, et que malgré leurs ci-devant prix remarquablement bas, d'après leurs arrangements particuliers, ils peuvent et *vendront* au moins dix pour cent plus bas que les prix fixés en premier lieu:—

Leur fonds actuel consiste en partie, comme suit:—

1000 paires de bottes françaises pour messieurs, qui ne peuvent être surpassées pour la main d'œuvre et la beauté £1-5s.

2000 paires do do do américaines £1

1000 do do do depuis 10s. jusqu'à 15s.

Avec ensemble un tres grand assortiment de souliers pour messieurs et enfans, pantoufles, escarpins et Brogans, depuis 2s. 6d. jusqu'à 12s. 6d.

Pour l'usage des dames 2000 paires pantoufles fines françaises

2000 paires do de caribou français fin

1000 do do guêtres françaises

Qui sont toutes égales en beauté et main d'œuvre aux meilleures importées depuis 5s. jusqu'à 7s 6d.

5000 paires pantoufles communes 1s. 3d. jusqu'à 3s.

6000 paires d'escarpins et *Brogans* à bas prix, en gros et en détail.

Aussi un grand assortiment de souliers pour les garçons et enfans

Qui tous seront vendus à des prix si bas qu'ils paieront amplement ceux qui nous patronisent en villeou à une distance de la campagne. Vous avez notre assurance et notre garantie sur tous articles, avec la même confiance que si vous n'ordonniez qu'une seule paire. Les plus grands avantages sont offerts à tous ceux qui font le commerce de la campagne, ainsi qu'à tous ceux qui hac13 nt pour revendre encore.

etemai 1846

20 mai.

LE NOUVEAU STEAMBOAT EN FER
RICHELIEU,
CAPT. J. F. SINCENNES
A COMMENCE'
AUJOURD'HUI, LUNDI, 27 AVRIL,
Ses voyages réguliers entre
MONTREAL ET CHAMBLY.

HEURES DE DEPART:

DE MONTREAL.	DE CHAMBLY.
Mardis et Vendredis,	*Les Lundis et Jeudis*
A 4 heures P. M.	A 6 heures A. M.
TOUCHANT A	TOUCHANT A
Verchères, à 6 h. P. M	St. Mathias, à 6½ h A M
Lanoraie, à 7½ "	Beloeil, à 7 " "
Sorel à 8½ " "	St Charles, à 8 " "
St. Ours, à 11 " "	St Denis, à 9 " "
St. Denis, à 4 " A. M	St Ours, à 10 " "
St. Charles, à 6 " "	Sorel, à 11 " "
Beloeil, à 8½ " "	Lanoraie, à MIDI
St. Mathias, à 9½ " "	Verchères, à 2 h. P. M.

F. MOUNT, à St. Charles, }
J. BUNKER, à Chambly, } AGENTS.

27 avril,—2.

AVIS.

CERTAINS Marchands de Montréal s'étant associés ensemble dans le but d'établir en cette ville l'usage de s'assembler tous les jours pour discuter sur le CHANGE, ceci est pour donner avis, qu'à commencer et depuis Mercredi le 20 du courant, et jusqu'au 1er de Novembre prochain, la Chambre de Nouvelles de l'Echange, rue St. Joseph, sera ouverte au Public, depuis Midi et demi jusqu'à Une heure chaque jour, pour faciliter ceux qui restent à une distance éloignée et autres, qui veulent rencontrer les marchands de Montréal, et pour transiger des affaires en général.

Par ordre,

FREDERICK A. WILSON,
Secrétaire.

20 mai.

GRAINES RECENTES
DE JARDIN ANGLAIS.

LES Soussignés ont reçu un assortiment général de GRAINES RECENTES, qu'ils garantissent provenir de 1845.

---AUSSI---

1000 lbs Graines d'Oignons rouges d'Amérique

,0000 do do Trefle rouge

Trefle Blanc

Thimothy

Navets.

JOHN BIRKS ET CIE

TAVERNE DE SHAKESPEARE.
Rue St. François Xavier.

GEORGE LULHAM a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il est maintenant prêt à fournir sous le plus court délai possible, des Breuvages pour l'été, julep de baume, Sherry coblers, &c.

Lunch (goûters) et rafraîchissements à toute heure.

Les Messieurs qui désirent se rencontrer pour affaires pourront avoir des chambres privées au second étage.

3 juin.

A VENDRE.

LOT A BATIR, A VENDRE, EN CONSTITUE.—A vendre sur la continuation de la rue St. Laurent, à commencer d'un peu plus haut que la rue Sherbroke plusieurs lots à bâtir. Comme ces lots seront vendus "à titre de constitue," ce sera une occasion favorable d'acheter des situations agréables de résidence, pour ceux qui désireraient garder leurs capitaux, pour bâtir.

S'adresser à

S. C. BAGG,
Rue St. Paul.

Février 1a.

VOYAGE DE PLAISIR
A VARENNES.

TOUS LES DIMANCHES
A UNE HEURE PRECISE.

LE Steamer St. LOUIS commencera ses voyages réguliers à Varennes, Dimanche prochain le 7 du courant, et continuera pendant la saison, tous les Dimanches en partant de Montréal à 1 heure P. M. et revenant de bonne heure dans l'après-midi.

6 juin.

P. FOURNIER,
ENCANTEUR,
No. 40, Grande Rue St. Jacques.

LE Soussigné prévient le public de cette ville, qu'il vient d'ouvrir des Salles d'Encan, au No. 40, Grande Rue St. Jacques; où il fera régulièrement les MARDI et VENDREDI, des ventes de MEUBLES de MENAGE, etc., etc.

Il se chargera de vendre à commission toutes espèces d'effets et d'articles de ménage, soit chez lui ou au domicile des individus.

P. FOURNIER.

18 avril.

Etablissement de Poterie Chinoise, Faïence Verrerie.

E. ET G. WRIGHT, informe leurs amis qu'ils reçoivent maintenant par le "Milton," le "Sauter Johnny" et autres vaisseaux, leurs fournitures ordinaires comprenant un assortiment de *Marchandises et patrons les plus choisis,* dans les différents genre de manufactures. Ils invitent l'attention spéciale à leur *variété non ordinaire de goûts,* pour les services à diner ainsi que pour les sets de toilette, déjeuner et thé, en *Kaolin, pierre de fer, et poterie de Chine richement dorée.*

Le département en gros est bien digne de l'attention des Marchands, étant complet, dans chaque article propre au Commerce de la Campagne.

214, Rue St. Paul,
Vis-à-vis l'Hotel de l'Echange. }
16 mai. 1846.

DR. NICHOLS, Chirurgien Dentiste, a transporté son Bureau au No. 40, Grande rue St. Jacques, à quelques portes de l'Hotel de l'Ottawa. Les hauts prix ci-devant établis ayant empêché plusieurs personnes de faire passer leurs dents par une opération dentale, une chance est maintenant offerte à tous ceux qui désirent voir mettre leurs dents en bon ordre, vu que les prix "accommoderont toutes personnes" qui pourront le favoriser d'une visite. Toutes opérations garanties et les meilleures références données si elles sont requises.

9 mai.

SEMENCES DE JARDIN,
CHAMPS, ET DE FLEURS RECENTES.

LES Soussignés ont reçu leur provision ordinaire de SEMENCES RECENTES, qu'ils garantiront bonnes, les ayant éprouvée.

Les marchands de la campagne seront pourvus de boîtes de graines assorties, en paquets, avec catalogue, à des conditions faciles.

WILLIAM LYMAN ET CIE.

10 Février.

SEMENCES d'HERBE.

Thimothy.

Trefle Rouge Hollandais

do du Nord ou Perpétue

do Petit du Sud.

do Blanc Hollandais

Ivraie du Printemps.

A vendre par
WILLIAM LYMAN et Cie.

10 Février.

ALUN EN POUDRE.

½ tonne à vendre par
WILLIAM LYMAN et CIE,
Rue St Paul.

13 Mars, 1846.

A VENDRE.

Huile de lin bouillie doublée de la meilleure qualité,
Vernis copal,
Mastique en vessie,
Vitres, de manufacture canadienne,
Peinture fine blanche, bleue, verte et jaune, &c &c.

WILLIAM LYMAN et CIE,
192, Rue St Paul.

Mars 1846.

BLED DE LA MER NOIRE.

200 minots de ce bled supérieur pour semer à vendre à bon marché par

WILLIAM LYMAN et CIE,
192, Rue St Paul.

13 Mars, 1846.

BOUTIQUE DE TAILLEUR DE LONDRES
R. B. GREEN.
MARCHAND-TAILLEUR,
(Ci-devant de Londres.)

A l'honneur d'informer respectueusement les Messieurs de Montréal et le public en général, qu'il a transporté sa boutique du No. 56, grande rue St. Jacques, au No. 176, rue Notre Dame, où il se propose de continuer ses affaires à des avantages réciproques pour le vendeur et l'acheteur; et afin de faciliter cet objet, R. B. G. prend la liberté d'annoncer que son système de faire des affaires à l'avenir sera, au comptant et à un court crédit approuvé, au moyen duquel il assure qu'il pourra sauver un montant considérable de dépenses. Quoiqu'il ne puisse d'après la conduite ordinaire des affaires du jour, professer de vendre plus bas que le prix coûtant, il demande cependant une préférence dans l'estimation publique pour ses bas prix sans précédent et la qualité de ses articles et il est certain que des affaires commencées et continuées ainsi ne pourront manquer de lui attirer la confiance et un commerce qui augmentera d'une manière permanente.

N. B.—R. B. G. prend la liberté d'informer les officiers de l'armée, qu'ayant eu une longue pratique dans le Département Régimental par ses affaires, dans le quartier Ouest de Londres, et étant conséquemment capable de le surveiller, lui-même il est en conséquence qualifié pour exécuter tous ordres dont on voudra bien le charger, à un tel degré de fini, de ponctualité, termes et promptitude, qu'il pourra défier la compétition.

☞ Habillemens pour Dames pour aller à cheval unis et ornés.

LE DOCTEUR NICHOLS.
CHIRURGIEN DENTISTE,
No. 40, Grande rue St. Jacques,
A QUELQUES PORTES DE L'HOTEL DE L'OTTAWA

EXECUTE toutes sortes d'opérations comme dentiste aux prix suivants, qui sont infiniment plus bas que les charges ordinaires.

Placer la meilleure dents minérale sur une plaque fine d'or	15s. à 20s.
Placer la même qualité de dents sur argent ou pivot	12s. 6d.
Remplir les dents avec des feuilles d'or chaque cavité	5s.
Remplir les dents avec des feuilles de zinc	3s. 9d.
Netoyer une rangée de dents . . .	5s
Extraire une dent, ...	2s. 6d.

Toutes opérations garanties.

10 Juillet, 1846.

SI PAUVRETÉ EMPÊCHE LES BONS ESPRITS DE PARVENIR.

suite.

"Je fus si grand beste en ce jour-là, raconte-t-il, que soudain que j'eus fait le dit blanc qui estoit singulièrement beau, je me mis à faire des vaisseaux de terre, combien que jamais j'eusse connu de terre; et ayant employé l'espace de sept ou huit mois à faire les dits vaisseaux, je me prins à ériger un fourneau semblable à ceux des verriers, lequel bastis avec un labeur indicible; car il falloit que je maçonnasse tout seul, que je destrempasse mon mortier, que je tirasse l'eau pour la destrempe d'iceluy: aussi me falloit aller quérir la brique sur mon dos, à cause que je n'avais nul moyen d'entretenir un seul homme pour m'ayder en cette affaire. Je fis cuire mes vaisseaux en première cuisson; mais quand ce fut à la seconde cuisson, je receus des tristesses et labeurs tels que nul homme ne voudroit croire; car au lieu de me reposer des labeurs passez, il me fallut travailler l'espace de plus d'un mois nuit et jour pour broyer les matières desquelles j'avois fait ce beau blanc au fourneau des verriers, et quand j'eus broyé les dites matières, j'en couvry les vaisseaux que j'avois faicts. Ce fait, je mis le feu dans mon fourneau par deux gueules, ainsi que j'avois vu faire aux dits verriers. Je mis aussi mes vaisseaux dans le dit fourneau pour cuider faire fondre les émaux que j'avois mis dessus. Mais c'estait une chose malheureuse pour moi; car combien que je fusse six jours et six nuits devant le dit fourneau, sans cesser de brusler bois par les deux gueules, il ne fut possible de pouvoir faire fondre le dit émail, et j'estois comme un homme desespéré, et combien que je fusse tout estourdi du travail, je me vais adviser que dans mon émail il y avoit trop peu de la matière qui devoit faire fondre les autres; ce que voyant, je me prins à piler et broyer de la dite matière, sans toutefois laisser refroidir mon fourneau: par ainsi j'avois double peine, piler, broyer et chauffer le dit fourneau. Quand j'eus ainsi composé mon émail, je fus contraint d'aller encore acheter des pots afin d'esprouver le dit émail; d'autant que j'avois perdu tous les vaisseaux que j'avois faicts. Et ayant couvert les dites pièces du dit émail, je les mis dans le fourneau, continuant tousiours le feu en sa grandeur; mais sur cela, il me survint un autre malheur, lequel me donna grande fascherie, qui est que le bois m'ayant failli, je fus contraint de brusler les estapes qui soustenoient les tailles de mon jardin, lesquelles étant bruslées, je fus contraint brûler les tables et plancher de la maison, afin de faire fondre la seconde composition. J'estois en une telle angoisse que je ne sçaurois dire, car j'estois tout tari et desseché à cause des labeurs et de la chaleur du fourneau. Il y avoit plus d'un mois que ma chemise n'avoit seiché sur moi; encore pour me consoler, on se mocquoit de moi, et ceux qui me devoient secourir alloient crier par la ville que je faisois brûler le plancher, et par tel moyen on me faisoit perdre mon crédit, et m'estimoit-on estre fol. Les autres disoient que je cherchois à faire la fausse monnoye, qui estoit un mal qui me faisoit seicher sur les pieds, et m'en allois par les rues tout baissé, comme un homme honteux. J'estois endetté en plusieurs lieux et avois ordinairement deux enfants aux nourrices, ne pouvant payer leur salaire; personne ne me secouroit, mais au contraire ils se mocquoient de moi en disant: Il lui appartient bien de mourir de faim, parce qu'il délaisse son métier."

Cependant ses dernières épreuves, si chèrement payées, sans avoir tout-à-fait réussi, s'étaient pourtant offertes avec d'assez bonnes apparences pour entretenir dans son cœur de l'espoir. Mais le fourneau mal construit et trop fortement chauffé était perdu. Il fallait en rebâtir un autre; il fallait refaire des vases de terre; il fallait en attendant, nourrir son monde; il fallait tâcher de retrouver un peu de crédit: il y aurait bien eu de quoi décourager un autre esprit: "Quand je me fus reposé un peu de temps avec regrets de ce que nul n'avoit pitié de moi, je dis à mon âme: Qu'est-ce qui te triste, puisque tu as trouvé ce que tu cherchois? travaille à présent et tu rendras honteux tes détracteurs!" Voilà qui est au-dessus du grand inventeur, c'est le grand caractère. Palissy prit alors un aide pour lui épargner du temps en travaillant avec lui à la fabrication préliminaire des vases de terre. Quant au salaire, il s'en tira en payant son homme avec ses vêtements; c'était le pendant de son feu de tables et de planchers; et quant au fourneau, manquant d'argent pour se procurer les matériaux nécessaires, il se prit à débâtir l'ancien pour reconstruire le nouveau avec les débris. Le mal fut que ces débris, tout vitrifiés par la chaleur, lui coupèrent les doigts de telle sorte qu'il ne pouvait plus s'en servir. Enfin on eut pitié de lui, et des gens du pays lui prêtèrent le peu d'argent nécessaire pour acheter les matières nécessaires pour la préparation de ses émaux. Il mit donc le feu; il respirait; il comptait franchement pour cette fois sur le succès. Ecoutons-le:

"Quand les dites couleurs furent broyées, je couvray tous mes vaisseaux et médailles du dit email; puis, ayant le tout mis et arrangé dedans le fourneau, je commençay à faire du feu pensant retirer de ma fournée trois ou quatre cents livres.

(A Continuer.)

LITTERATURE.

LA DUCHESSE DE CHEVREUSE.

I
LE RENDEZ-VOUS.

Chalais demeura d'abord peu de mois à la cour de France. A peine avait-il eu le temps de la connaître un peu et d'être connu d'elle, qu'il eut un haut grade militaire, et partit avec Montmorency pour la guerre des huguenots, où les deux jeunes et vaillants capitaines firent merveille.

Après dix-huit mois d'absence, Chalais fit de nouveau son entrée dans les cercles de la famille royale. Il allait sans doute demeurer là, confondu dans la foule dorée, remarqué tout au plus par sa charmante figure et son noble caractère, lorsqu'un seul instant décida de sa fortune.

On donnait des concerts dans les réunions particulières de la cour au château de Saint-Germain. Là on entendait quelquefois encore des chanteurs italiens que Marie de Médicis avait fait venir, bien des années auparavant, de sa chère Toscane. Louis, qui n'aimait rien de ce qui lui rappelait le souvenir de sa mère exilée par lui, affectait de ne prendre nulle part à ce divertissement. Il s'était retiré dans la profonde embrasure d'une croisée. Il se trouvait là un groupe de jeunes seigneurs qui causaient au lieu d'écouter. Le roi leur fit signe de continuer leur entretien, et demeura à cette place, le coude appuyé sur la fenêtre, moitié à prêter attention à ce que disaient ces jeunes hommes, moitié à suivre d'un regard mélancolique les bateaux qui descendaient paisiblement le cours de la rivière.

—Non, disait le prince de Chalais qui se trouvait dans cette *apartie*; non, ce ténor italien avec ses *fioritures*, ses roulades sans fin, ses coups de gosier prétentieux, ne vaut pas un chanteur inconnu et solitaire que j'ai entendu l'autre jour par hasard.

—Dans quel endroit? lui demanda-t-on.

—Je ne saurais pas trop le préciser; mais c'était dans la profondeur de ce bois [il indiquait la forêt de Saint-Germain]; sa voix sortit d'une tourelle étroite et enfouie dans la partie la plus sombre et la moins fréquentée de la haute futaie.

—Contez-nous cela, dit le roi, dont l'attention parut agréablement éveillée.

—La nuit venait de tomber. Je m'étais à peu près égaré en me promenant dans le bois, et je parcourais les longues allées silencieuses de la *réserve*, sans trop savoir laquelle me ramènerait au château. Peu à peu j'entendis le son d'un luth mêlé à une voix mélodieuse. Je me dirigeai du côté où cette douce musique m'appelait. Elle me fit traverser, pour m'approcher d'elle, le plus épais fourré. Quand je fus là, une ombre profonde m'entourait; mais bientôt mes yeux, accoutumés à l'obscurité, et aidés d'une faible lumière, découvrirent une espèce de tour assez noire, dont le toit d'ardoises pointu ne perçait pas les plus hautes branches des chênes, et qui ne montrait d'ouverture qu'une étroite fenêtre d'où partaient les sons que j'avais entendus, et d'où tombait la demi-clarté que je découvrais en ce moment. La voix, qui était celle d'un jeune homme, continua de se faire entendre et rien de plus doux et de plus suave n'est jamais arrivé à mon oreille.

—Vous souviendriez-vous de quelques paroles de ce chant? demanda Louis.

—Oh! Je pourrais les répéter toutes entières! elles étaient d'une délicieuse tristesse. Le malheur qu'elles peignaient n'était pas de ceux que nous sentons d'ordinaire, nous autres hommes; c'était une peine d'un ordre plus élevé, qui semblait venir du néant des plus belles choses même, et de la certitude de les avoir possédées en vain; c'était comme les murmures d'un ange qui se serait plaint du ciel. La voix qui laissait couler ce chant était si sonore et si pure qu'un rossignol qui, à la fin de chaque couplet, essayait de se faire entendre, se taisait aussitôt qu'elle reprenait ses mélodies. Sans rien voir de celui à qui appartenait cette voix, on pouvait s'imaginer qu'il avait une figure délicate et pâle, les yeux d'une douceur sérieuse, une bouche mince et pure, mais décolorée par le soupir continuel qui errait sur elle... Oh non! je n'oublierai jamais le chanteur solitaire, et la délicieuse musique qui se fit entendre cette nuit-là pour moi seul, pour un rossignol vaincu, et pour les rameaux frémissants de la voûte du bois...

Le lendemain Chalais reçut le brevet de grand-maître de la garde-robe, titre honorifique qui n'impliquait aucun emploi, mais qui plaçait celui qui en était investi dans la plus grande intimité du roi.

Car Louis XIII était le chanteur de la tourelle.

Il voulut attacher à sa personne l'homme qui avait le mieux su apprécier le talent auquel il attachait le plus de prix, celui de composer et de chanter des romances. Bizarre et mélancolique, il se retirait souvent pour jouer du luth et moduler des couplets sur les douleurs et le néant de la royauté dans la partie de la forêt où Chalais l'avait entendu.

Pour compléter la position brillante de Chalais, il ne lui manquait plus qu'une liaison avec l'une des femmes célèbres de la cour, et là où son bonheur pourrait exciter le plus d'envie. Cela ne tarda pas à lui être accordé.

La beauté, image du ciel, mais image fugitive, voit ordinairement sa renommée s'éclipser aussitôt qu'elle-même; mais quand elle se trouve réunie à un rang élevé, elle fait partie de l'histoire, et s'attache au souvenir de celui qui l'a possédée. Tel fut l'éclat qui environna Buckingham, ambassadeur d'Angleterre à la cour de Louis XIII. Cet homme ne passa que deux années en France, il y devint célèbre, et, après trois siècles, il conserve un nom entouré d'un prestige inexplicable.

On s'occupa ardemment de savoir quelle femme aurait la gloire d'attirer l'amour de cet homme, de le recevoir et de le partager, car il semblait qu'il ne pût l'offrir en vain. On crut d'abord que la beauté privilégiée serait la célèbre duchesse de Chevreuse, veuve, par conséquent libre et brillant encore de tout sa beauté et de l'eclat que la haute faveur d'Anne d'Autriche répandait sur elle.

Les hommages que le brillant ambassadeur lui adressa, le bonheur avec lequel elle paraissait les recevoir, la couronne triomphale qu'ils semblaient jeter sur son front, allaient fixer sur elle toutes les conjectures, lorsqu'un jour, la reine accorda à Buckingham la faveur de figurer avec elle dans plusieurs ballets. Cette grâce et surtout le trouble que Anne laissa plusieurs fois percer en sa présence, ainsi que l'animadversion profonde qu'elle témoigna à ses ennemis, fit penser que Buckingham avait porté ses vœux jusqu'à la beauté couronnée, et que là même ils n'avaient pu être dédaignés.

Les choses en étaient à ce point lorsque Chalais devisait un soir avec Montmorency sur les beautés de la cour.

—Non, sur l'honneur, disait le jeune Henri, je ne vois rien ici d'aussi beau que Valentine de Chevreuse.

—Moi, je préfère la jeune reine, dit Montmorency après un moment de grave réflexion.

—La beauté d'Anne d'Autriche est d'un tout autre ordre que celle de la duchesse de Chevreuse. Toutes deux sont douées d'une manière inverse au rang qu'elles occupaient; Anne semble la plus humble fleur du parterre, tandis que Valentine en est la rose.

—Alors, c'est la *rose des quatre saisons,* car elle est bien près de fleurir en automne.

—N'en plaisantez pas, Montmorency; la première fois que j'ai vu cette femme, que j'ai rencontré ses yeux, j'ai senti qu'elle aurait une grande influence sur ma destinée.

—Est-ce qu'on croit encore aux pressentiments dans le Périgord? J'en serais fâché pour celui ci. Les hommages que le superbe ambassadeur adresse à la duchesse, et la manière favorable dont elle les reçoit, font préjuger qu'elle est assez fortement engagée de ce côté, et que ce n'est point avec elle que vous ferez vos premières armes.

—On dit au contraire que Buckingham, indifférent pour toutes les beautés qui se trouvent sur l'avenue du trône, n'a vu que celle qui l'occupe, et n'a pu s'éprendre que d'elle.

—Je ne le nierai pas.

—Alors pourquoi me disiez-vous que l'amour de l'ambassadeur pour la duchesse vous semblait avéré, puisque vous pensez que c'est celui de la reine qui l'occupe?

—Parce que, dans mon opinion, l'un n'exclut pas l'autre. Le cœur de l'homme a des trésors inépuisables, mon cher Henri; vous le saurez en vivant.

—Ah! c'est un éloge qui le calomnie!

—Eh bien! au lieu de perdre votre temps à vous fâcher contre moi, commencez à agir. Portez vos hommages aux pieds de la duchesse, réalisez vos espérances, combattez, triomphez, c'est le meilleur moyen de me prouver que j'ai tort.

Telle était bien l'intention de Chalais. Il chercha partout la présence de la duchesse de Chevreuse. La pourpre unie au blanc étaient les couleurs qu'elle portait de préférence; il en revêtit ses gens, ses équipages, il en décora son appartement, il en surchargea ses armoiries pour paraître s'inféoder ainsi à sa suzeraineté. Dans les jeux où il triomphait, il lui fit hommage de toutes les couronnes qui lui étaient décernées. Puis comme, grâce à sa jeunesse studieuse, il était un des hommes les plus lettrés de la cour, il lui adressait chaque jour de longues lettres, où un sentiment vrai et profond, comme le feu sacré qui purifie tout, effaçait la manière recherchée et l'esprit prétentieux de ce moment.

La belle duchesse reçut pendant quelque temps ses soins avec indifférence. Elle n'avait pas même l'air de se souvenir, le jour, de la peine qu'elle avait causée la veille à son jeune amant; il pouvait bien plutôt lui reprocher l'oubli que la cruauté. Un jour, cependant, par le plus soudain changement, elle répondit à l'une de ses lettres d'une manière qui donnait plus que des espérances.

La veille au soir, la reine, qui avait dansé avec Buckingham une figure espagnole très-vive et très-entraînante, s'était trouvée mal au milieu de cette danse, et le lendemain, les femmes qui assistaient chaque jour à sa toilette et connaissaient parfaitement tous ses bijoux, avaient pu remarquer au doigt du bel ambassadeur une bague de perles qu'elle portait habituellement.

C'était ce jour-là même que madame de Chevreuse avait écrit à Chalais.

III.
TOUT POUR ELLE.

—Cette nuit est noire comme le fond de l'enfer; je ne sais où poser les pieds de mon cheval.

—On n'a jamais vu les amants ni les conspirateurs désirer la lune; et vous, qui êtes l'un et l'autre, prince de Chalais, vous ne devez pas trouver que la nuit soit trop profonde.

—Je crois plutôt, mon cher Montmorency, que je ne suis ni l'un ni l'autre, du moins avec les mouvements tumultueux de la passion. Je donnerais ma vie pour ceux que j'aime; je les suivrais partout sans regarder s'il y a un précipice sous mes pas; mais cette ambition dévorante, ces amours mystérieux et terribles qui aiguisent le fer et vivent au milieu des ténèbres, je ne suis pas fait pour les connaître. Une fortune digne de mon rang, auprès de ma mère qui m'a consacré toute son existence, et d'une autre femme, à qui je donnerais de si grand cœur toute la mienne, voilà tout ce que je demande. Nous autres jeunes hommes de province, nous avons plus de cœur que d'ambition, plus de tendresse que de force d'âme, et dans nos désirs...

—Pardon, mon cher prince, si nous étions à discuter en Sorbonne, je soutiendrais volontiers avec vous une thèse sur les différentes tendances des caractères, sur le fort et le faible de chaque nature; mais nous sommes à minuit, par un temps épouvantable, sur un chemin de traverse qui n'est rien moins que sûr, pour aller à un rendez-vous de conjurés préparer un coup d'Etat sur lequel nous jouons nos têtes; je crois donc que ce qu'il y a de plus sage, c'est de chercher à ne pas briser la tête de nos chevaux contre les troncs d'arbres qui nous barrent le passage, et de tâcher de nous expliquer à nous-mêmes ce que nous allons faire, et ce qui nous réunit.

—Je pense que nous le savons tous.

—Jusqu'à un certain point. Je crois que si je vous interrogeais sur ces choses en manière de demandes de catéchisme, vous ne seriez pas bien sûr de vos réponses. Çà, voyons, où allons-nous cette nuit?

—Chez le prince Gaston, ce me semble, nous concerter sur les moyens de faire sauter l'évêque de Luçon, à cette heure cardinal de Richelieu.

—Bien, et pourquoi cela?

—Parce que Gaston, frère du roi, et la reine Anne d'Autriche le détestent.

—D'où vient cette haine? —De la part de MONSIEUR, de ce que le cardinal l'éloigne du roi. —Et de la part de la reine?— Le prince de Chalais se taisait.

—Vous ne dites rien, reprit Montmorency, je vais répondre pour vous. De ce que Richelieu, enrageant de n'être que l'aumônier de la jeune princesse, se plait à faire sentir les aiguillons de son arrogance au bel ambassadeur d'Angleterre, qui passe pour plus heureux que lui. Bonheur qui, du reste, ne déplait pas à M. le prince de Chalais ici présent, attendu que le succès de Buckingham auprès de la reine éloigne celui-ci de la duchesse de Chevreuse, à qui...

—Ah! silence! silence, Montmorency! s'écria le jeune homme, que le bonheur rendait discret; ne dites rien de ces choses, même à la nuit la plus noire.

—Eh! mon ami, les loups ne peuvent pas nous entendre; et si les étoiles nous regardaient, au lieu de se cacher sous tant de nuages, elles jugeraient que Chalais, si jeune, si beau, si vaillant, ne sera jamais assez mystérieux pour cacher tous ses succès... Mais reprenons l'interrogatoire. Le cardinal mort, qu'en résultera-t-il?

—Gaston aura toutes les faveurs du roi et puis les gouvernements, les beaux duchés de Chartres, de Blois, de Dijon.

—Et que nous en reviendra-t-il?

—Ah! nous?... Eh bien!... Nous boirons du vin de Bourgogne.

—Ainsi, de tout cela, nous aurons un sourire d'une femme et un souper si nous sommes en vie! Je vous rends bien des grâces.

—Alors, Montmorency, pourquoi êtes-vous des nôtres!... *Vous ne dites rien, je vais répondre pour vous.* Parce que votre père et votre aïeul ont eu le titre de connétable, et que vous, après vos brillants services, l'attendez encore. Injustice qui, vous éloignant du roi, vous jette naturellement dans le parti des mécontents.

—Peut-être .... Mais des lumières un peu plus vives que des feux follets, et des piaffements de chevaux forts étrangers à ce désert, m'annoncent que nous sommes arrivés à la demeure secrète du prince.

La scène changea subitement. En sortant de ces marais sombres, ruisselants de pluie, on entra dans une suite de pièces resplendissantes de lumières, de dorures, de cristaux et de fleurs. Dans l'une d'elles était dressé un magnifique couvert, et les jeunes partisans de MONSIEUR y étaient déjà rassemblés: c'étaient les deux Vendôme, les fils de Henri IV, les Soissons, les Longueville, le duc d'Elbœuf, le duc d'Epernon, le marquis de la Valette, le comte de Candale, etc.; tous amis de Gaston, parce qu'il était ami du plaisir, parce qu'il comprenait, à l'opposé de son timide et scrupuleux frère, les besoins de la jeunesse, l'épanchement de ses ardeurs, les excuses de ses fautes et de ses folies.

Aussi cette assemblée était plutôt un souper de gais compagnons qu'un foyer de

conspirateurs. La bonne chère et la joie étaient le principal but de la réunion, le coup d'Etat s'arrangeait ensuite, s'il était possible.

A Continuer.

L'AURORE DES CANADAS

MARDI, 21 JUILLET, 1846.

ARRIVEE DU CAMBRIA.

NOUVELLES IMPORTANTES.— La malle anglaise apportée par ce vaisseau est arrivée en cette ville hier au matin; les nouvelles qu'elle apporte sont du plus haut intérêt. Il ne s'agit rien moins que de la passation à l'unanimité du Bill sur les Céréales et les droits de Douanes, dans la Chambre des Lords le 25 du mois dernier dans la nuit; de la défaite du ministère, dans la Chambre des Communes, le 26 à deux heures du matin, sur la question du *Bill de répression*, le ministère fut battu par une majorité de 73. Tous les membres de la Chambre partisans de la Protection, saisirent avec empressement cette mesure pour se venger de sir Robert Peel; ils votèrent tous avec lord J. Russell, les Whigs et les *repealers* Irlandais.

Le samedi qui suivit cette défaite sir Robert Peel se rendit à l'Ile de Wight, résidence actuelle de la Reine, et lui offrit sa résignation qui fut acceptée.

Nous donnerons dans un autre No. la liste des nouveaux membres du cabinet. En attendant nous pouvons dire que lord John Russell, est premier lord de la Trésorerie; lord Grey, Secrétaire pour les colonies et le Vicomte Palmerston, Secrétaire du Département des affaires étrangères.

Le Duc de Wellington reste à la tête de l'armée, sans avoir de siége dans le conseil.

Sir Robert Peel a donné le lundi dans la Chambre, les motifs de sa résignation.

Le *Times* de *Wilmer et Smith* rapporte qu'une lettre de Russie contredit la rumeur que le coléra avait paru en Europe.

La guerre entre les Anglais et les Nouveaux Zélandais est terminée, les premiers aidés des natifs qui leurs étaient liés ayant forcé les seconds à se retirer dans les bois, d'où les chefs envoyèrent leur soumission au commandant anglais.

Les nouvelles de l'Inde portent que les Sikhs commencent déja à remuer, et que le joug que leur a imposé le Gouvernement Anglais, par ses victoires, n'est pas porté avec résignation.

Il parait que les marchés anglais sont encombrés de denrées, de provisions de toute espèce. Cette abondance de toutes choses, est l'effet de la passation du bill sur les droits de Douane.

A Liverpool, dans l'espace de quatre jours la Douane a reçu plus de deux cent mille livres sterling pour droits d'entrée.

ELECTION D'UN PAPE.—L'élection du chef de la chrétienté est terminé; le candidat choisi a pris le nom de Pie IX. Il n'est, dit-on, âgé que de 51 ans.

SUJETS DE MÉDITATIONS POLITIQUES.

L'intérêt qu'on menace est toujours implacable, tout parait bon pour le défendre.

C'est le propre des petites âmes, des petits esprits de voir dans les succès de l'égoïsme, des preuves d'une profonde habileté.

L'arbitraire n'est qu'une forme de l'anarchie.

Fermeté, côté noble de la prudence.

Aux cœurs nobles l'excès des revers donne de l'énergie.

L'homme vulgaire confond les triomphes de la bassesse avec ceux des talens.

Une politique manque toujours d'habileté lorsqu'elle manque de droiture et d'élévation.

Le courage d'un grand nombre d'hommes se compose de beaucoup de lâcheté.

Il est nécessaire d'avoir étudié beaucoup, comme d'avoir pratiqué la vie pendant longtemps, pour savoir douter.

UNE SCÈNE RÉELLE.

M. *** rencontrant dernièrement l'auteur d'une production, de feuille ex-ministérielle, remplie des plus noires calomnies contre un citoyen respectable se permit de lui faire à ce sujet des reproches qui fournirent matière au dialogue suivant.

M. ***

Peux-tu croire ce citoyen capable de pareilles horreurs?

L'AUTEUR.

Me prends-tu pour un fou, peux-tu me supposer capable de croire ces bêtises? C'est pour les gobe-mouches. J'écris pour mon parti.

M. ***

Quoi! tu peux mentir par système, dans l'intérêt d'un parti; noircir une réputation, dépouiller l'homme de probité de l'honneur; le peindre comme digne de l'exécration?

L'AUTEUR.

En voilà de la morale! allons donc, n'est-ce pas ce qu'on fait tous les jours. C'est le moyen de réussir; nous faisons comme nos voisins, c'est de la politique.

M. ***

Tu pousses, jusque là, la corruption dans la pensée, même dans les sentimens; la fausseté, le mensonge, la calomnie, la spoliation de ce que l'homme a de plus cher que la vie, ce serait là de la politique! Le voleur de grand chemin fait preuve au moins de quelque courage; il brave des dangers, il a le malheur d'être découvert, le calomniateur également criminel est plus lâche, n'arrache à l'honnête homme sa réputation que parce-qu'il se croit sûr de l'impunité.

L'auteur, s'il a perdu le sentiment de la vertu, conserve apparemment quelques restes de cette pudeur que le vice ne réussit pas toujours à dépouiller. D'abord il rougit, balbutie quelques mots mal articulés, pirouette et laisse là M. *** dans l'étonnement de tant de bassesses.

Mais le citoyen qu'il a calomnié n'aura jamais d'ennemi plus constant.

He never forgives, who did the wrong.

Nos lecteurs peuvent voir chaque jour dans divers journaux des bruits, parmi lesquels il s'en trouve, il est vrai, parfois de bien fondés, mais qui trop souvent ne sont que des chimères. On peut se rappeler le prétendu refus de M. Taché d'accepter la place de Député Adjudant, tandis qu'il en venait prendre possession, et le voyage récent de M. Draper à Québec pendant qu'il était dans le Haut-Canada. Nous citons ces traits, parmi beaucoup d'autres qui ne sont guères moins remarquables. Une foule d'autres nouvelles et rumeurs sur le ministère, ou sur le compte de ceux qui le composent; leurs vues, leurs démarches, sont de la même nature; un jour les voit paraître, et le lendemain s'évanouir.

Craignant par dessus toute chose de jeter le public dans l'erreur, comme on l'a fait si constamment dans ces trois dernières années, sur les hommes et sur les choses, nous croyons devoir ne pas reproduire ces romans, mais suspendre notre jugement jusqu'à ce que nous puissions savoir à peu près à quoi nous en tenir sur ces sujets.

Nous croyons devoir saisir cette occasion de prier nos lecteurs de se rappeler nos remarques sur les procédés de la chambre pendant la session dernière, et le compte qui s'en trouve rendu dans l'*Aurore* avec une exactitude que personne ne peut contester. Nous nous proposons de remplir notre devoir toujours avec la même exactitude et de mettre nos lecteurs en état de juger sainement, par ce moyen, de ce qui se passe dans notre pays.

S'ils n'ont pas trouvé, dans nos dernières remarques autant de renseignemens que de coutume, la cause s'en trouve dans quelques circonstances particulières auxquelles le public ne peut s'intéresser. Nous reprendrons le plutôt possible ce genre de travail.

Pendant le cours d'une absence de quelques jours de celui qui rédige le journal, il s'est glissé dans un paragraphe du chapitre éditorial, quelques expressions que nous regrettons sur le compte de M. Lafontaine, et de ce que l'auteur du paragraphe qualifie de membres de la *clique* dont il est le chef.

Nous ne sommes sûrement pas partisan de la politique de M. Lafontaine ni de celle de ses disciples, mais nous désavouons toute idée de nous permettre, contre le premier plus que contre les seconds, de ces misérables expressions qui sentent le désir de blesser les personnes, au lieu de défendre une cause, sur des principes. On ne pourra pas nous reprocher ce misérable genre de polémique contre lequel nous ne cesserons d'élever la voix, parce qu'il milite contre l'honneur et les intérêts de notre pays.

Honneur et remercîmens à Mr. Philippe, le magicien sans rival, qui consacre les soirées de Lundi et Mardi à nos infortunés frères incendiés de St. Jean de Terreneuve. Nous lui devons certainement de la reconnaissance et nous espérons que le motif qui le fait agir ainsi en faveur de notre sœur province sera couronné de succès et que ces deux dernières soirées seront productives à ce monsieur qui a bien voulu, lui étranger, contribuer aux soulagement de nos malheureux frères. Nous savions que sous cette figure mâle battait un noble cœur français, comme nous descendants de la vieille France dont nous nous glorifions d'être les fils. Il doit à cet effet faire un choix de ses meilleures illusions et n'épargnera rien pour rendre le spectacle des plus amusants.

CIRQUE-MONSTRE.— Jeudi soir, le 23 du courant Messrs Rockwell et Stone, les célèbres propriétaires du Cirque Mammoth de New-York, joueront à Montréal, et continueront ainsi pendant une semaine et plus. Parmi les acteurs sont le fameux Herr Cline, si célèbre sur la corde tendue et qui a fait, il y a quelques années, les délices de l'ancien Théâtre Royal ainsi que du jardin de Guilbault, Levi North, l'écuyer le plus renommé en Angleterre depuis la mort du célèbre Ducrow et que Paris même a admiré pour son habileté, Madame Gossin, Messrs Hiram Franklin, Fatland, John Gossin, maître Stevens, et Alonzo Hubbell, tous artistes célèbres dans leur genre. Les journaux des Etats-Unis parlent de la troupe de chevaux comme de la plus belle qui existe sur le continent américain. Entre autres spectacles sont les tournois anglais et le combat de taureaux, ce dernier originaire de l'Espagne, qui a lieu au moyen d'un cheval déguisé et revêtu de la peau d'un bœuf qui fait tous les mouvements de cet animal. Pendant le court séjour que le cirque doit faire à Montréal, il exécutera un grand nombre de tours nouveaux de souplesse et d'agilété, et nous ne doutons nullement que nos concitoyens ne s'empressent d'aller en foule le patroniser. Les prairies de *Beaver Hall* sont le lieu choisi pour l'exhibition de tous les différents amusements que la troupe de Messrs. Rockwell et Stone doit exécuter devant le public. Elle donnera deux représentations par jour, l'une dans l'après-midi et l'autre le soir pendant deux semaines de suite.

M. Eaton des Sources de Caledonia a commencé son voyage de 333 lieues et un tiers ou 1000 milles à faire en 1000 heures consécutives. Il est parti le 15 courant au soir. Ce tour de force, tout extraordinaire qu'il est, s'il l'accomplit, devient encore bien plus étonnant quand on sait que M. Eaton est âgé de 77 ans.

Un writ pour l'élection de la ville de Hamilton, en conséquence de la résignation de Sir Allan McNab, est, dit-on, sorti immédiatement.

Le comité de Secours de Québec après l'espèce de refus, dont nous avons rendu compte, de secourir les incendiés de St. Jean, a repris l'affaire en considération, et ce résultat a été un vote de £1,600 en leur faveur. C'est toujours mieux que rien.

La ville de Bytown s'est vue menacée de troubles sérieux, il y a samedi huit jours. Le bruit courait que les *Orangistes* devaient parader dans les rues, quand la ville a été envahie par des personnes des environs. Le tumulte a été considérable, l'autorité des magistrats a été méprisée, et le militaire seul a pu rétablir l'ordre. Cinq personnes ont été arrêtées. Un nommé Elliot est, dit-on, mort d'une blessure faite par une balle.

Les Récoltes jusqu'à présent paraissent des plus favorables. Une grande quantité de foin a été heureusement engrangée. On commence à couper l'orge qui est très belle. Le bled n'a jamais eu plus belle apparence, et la mouche n'a pas fait son apparition. Les patates promettent beaucoup, si le fléau terrible qui les a ravagées depuis deux ans, les épargne cette année. Les cultivateurs doivent être bien vigilans et ne rien épargner pour en arrêter les effets. Un correspondant de la *Minerve* écrivait à ce journal que, voyant ses patates attaquées, comme celles de ses voisins, il prit le parti d'en faucher les tiges et l'automne à son grand étonnement les patates étaient grosses comme d'ordinaire et saines. Nous recommanderons ce procédé qui, dans tous les cas, ne peut nuire. Il en coutera un peu de travail de plus; mais qui refuserait de travailler quelque peu pour sauver cette précieuse plante.

Une manufacture de Potsdam, N. Y. fabrique seule annuellement pour la valeur de $50,000 de fourchettes.

Asyle des Insensés de New-Hampshire.— Depuis l'ouverture de cet établissement en 1842, 366 personnes y sont entrées et 112 en sont reparties guéries. L'année dernière sur 98 admises, 26 ont été guéries.

PATATES.— La maladie qui ravage ce tubercule depuis deux ans vient encore de faire son apparition à Delaware, Wilmington et les environs.

GUERRE DE SAUVAGE.— Une correspondance du Haut Missouri, porte que les Sioux, les Pieds Noirs, les Saux, les Renards et les Winnebagos se rassemblent en grand nombre, dans le but de faire irruption sur les établissemens sur les limites d'Iowa et Wisconsin. Les Blancs se préparent en conséquence.

Un prédicateur noir, Jacob Moore, a été arrêté à Baltimore, accusé de troubler son propre troupeau, en éteignant les lumières de la Chapelle.

FEU.— La ville de Nantuckett vient d'être le théâtre d'un incendie terrible, presque toute la ville est détruite, grand nombre de personnes ont été tuées ou blessées.

CHUTE DU PROGRÈS.—On lit dans ce Journal du 15 Juillet.

En fondant le *Progrès*, (journal du commerce,) nous nous sommes dissimulé toutes les difficultés, tous les écueils qu'il y avait à surmonter pour maintenir sur un bon pied un nouveau journal français à Montréal. Sous le rapport de l'encouragement matériel, le public ne nous a point fait défaut, il serait difficile d'obtenir un plus bel encouragement, tant en abonnemens qu'en annonces, à la création d'une feuille. Mais là où nous avions compté sans notre hôte, c'était l'appui moral de nos hommes politiques, de la presse canadienne au parti desquels nous tenons à honneur d'appartenir; au lieu d'une lutte, nous en aurions deux, matérielle d'abord, ensuite, moralement, c'est trop, beaucoup trop. Nous avions prévu la première, nous l'avouons, nous ne pensions nullement à la dernière, car notre concours dans le parti était un concours ami, et consciencieux, et non pas celui d'un apostat. Nous avons aussi été quelque peu surpris de voir un homme, dont la politique était la nôtre, et auquel sa position lui fait un devoir de lire ce qui se passe, se discute dans la presse du pays, refuser l'abonnement du *Progrès*. Dès lors, nous avons compris que notre apparition dans la presse déplaisait quelque part, qu'il était impolitique de se dire indépendant par la pensée, par l'action, comme nous l'avons montré en plusieurs occasions, dès ce moment nous avons pris la détermination de suspendre la publication de notre feuille, plutôt que de lutter avec des petits intérêts de famille. Nous aurions voulu dans l'intérêt du commerce, de la société, du pays, continuer de publier notre journal, cependant, examiné sous le point de vue dont nous venons de parler, ce serait un *pis-aller*, il y en a déjà malheureusement trop dans le pays. L'homme indépendant doit se taire plutôt que de parler contre ses propres sentimens.

COUR DU QUARTIER DE SESSIONS.

JEUDI, 16 JUILLET.

Présens: Son Honneur le juge Guy, J. D. Lacroix et J. H. Lambe, J. P.

Le grand jury rapporte comme fondées des accusations contre George Roy, pour avoir tenu une maison de désordre, P. Bourgault, assault avec intention de viol, G. McLarren, larcin, F. Dubois, assault et batterie, et non fondées contre Jacques Lapointe et G. McLarren, larcin.

La cour prononce la sentence contre Thomas McHugh, pour vol d'une paire de gant, 25 jours d'emprisonnement et pour vol d'une boite contenant des hardes, 3 ans de détention au pénitentiaire.

Hugh Curley, accusé d'avoir obtenu des effets sous de faux prétextes, est acquitté.

Louis Sauvé, vol de bois de corde, coupable, sentence, un mois de prison.

Michael Devany, vol d'une hache dans Griffintown, est trouvé coupable et condamné à un mois de prison.

Vendredi, 17 juillet.

Présens: Son Honneur le juge Guy, J. D. Lacroix, J. H. Lambe et J. L. Beaudry, J. P.

Peter Gardner et Catherine Neward sont accusés d'avoir tenu une maison de désordre à la Prairie et trouvés coupable, sentence, six mois de maison de correction.

James Daley, accusé d'avoir obtenu de l'argent sous de faux prétextes de M. Felley, de la rue St. Paul, est trouvé coupable, la sentence n'est pas prononcée.

James Watson est accusé de nuisance en tenant un moulin à vapeur dans la rue Craig. Cette cause est renvoyée à la prochaine session de la cour.

Mr. L'Editeur,

Comme il parait que quelques personnes mal intentionnées, dans le but évident de nuire à la réputation que Mr. Philippe s'est acquise dans l'estime du public par son habileté, durant le court espace de temps qu'il a joué à Montréal, ont répandu partout le bruit que je m'étais entendu avec ce célèbre magicien, dans l'intention de tromper le public par rapport à un de ses meilleurs tours "Le message en Ville," je prends la liberté de les informer par le Canal de votre Journal, que la chose est entièrement fausse, et que je n'ai eu rien de plus à faire avec ce tour qu'un spectateur ordinaire,

Je suis,
Monsieur,
Votre, etc.
G. H. CHERRIER.

(Du Canadien.)

Nous apprenons qu'avant hier, à la Pointe aux Trembles, trois jeunes filles s'étant trop avancées en se baignant au bord de la rivière perdirent pied, entraînées par la force du courant; la plus âgée nom de Gauvin, après d'inutiles efforts pour sauver ses compagnes, filles de Mad Baptiste Tapin, charron, alla chercher secours au plus près. On accourut et on réussit, au bout de quelque temps, à les tirer de l'eau; la plus jeune, âgée de 5 ans, était déjà morte; l'autre n'était qu'asphyxiée, l'on parvint, par les moyens ordinaires employés en pareil cas, à la rappeler à la vie.

On nous écrit des Trois-Rivières que le samedi 5 du courant, une jeune fille, passant dans une route écartée township de Caxton, fut attaquée et terrassée par deux hommes demeurant dans township, dont l'un la tenait par les bras pour l'empêcher de se défendre, pendant que l'autre assouvissait sa brutale passion. Les deux monstres sont pères de famille; ils ont été appréhendés. Leur victime, âgée de 16 ans, jouissait d'une bonne réputation.

On dit que C. E. Casgrain, écuyer de la Rivière-Ouelle, va être nommé second commissaire des travaux publics. Il est maintenant à Montréal, ajoute-on, complétant les arrangements préliminaires à son entrée en office. Si cette nomination a lieu, le district de Québec, qui a été jusqu'à ce jour si horriblement négligé par le bureau des travaux publics, aura nous l'espérons dans M. Casgrain, un homme qui, au loin, fera valoir les droits de ce district.

Depuis que nous avons écrit ce qui précède nous avons le plaisir d'informer nos lecteurs que M. Casgrain est nommé commissaire des travaux publics. Nous félicitons la population du district de Québec, sur cette nomination, qui montre la part du chef de l'exécutif un désir de rendre justice aux Canadiens-français et surtout au district de Québec. Nous espérons que lord Cathcart ne s'arrêtera pas dans une aussi belle voie.

On verra par le compte rendu d'une assemblée qui s'est tenu mercredi, que les habitants du faubourg Saint-Jean de Québec, victimes de l'incendie du 28 Juin 1845, partageant la sympathie manifestée pour les incendiés du faubourg Saint-Roch pour leurs malheureux frères de Saint-Jean de Terreneuve, ont ratifié, en ce qui les concerne, l'autorisation donnée par l'assemblée des habitants de St. Roch, au comité général de secours, non seulement de renvoyer St. Jean de Terreneuve les £600 provenant des souscriptions de cette ville, mais encore d'y ajouter la somme de £1000 à même les fonds des incendiés.

A la réunion spéciale du comité de secours qui s'est tenue hier après-midi, M. le député Fisher a renouvelé sa proposition de prendre sur les fonds des incendiés de Québec la somme de £5000 pour les incendiés de Terreneuve. Cette proposition a été de nouveau repoussée, à une grande majorité cette fois, et le comité a voté la somme de £1600, autorisée par les incendiés eux-mêmes.

D'après les listes publiées dans les journaux d'hier, les souscriptions individuelles à Québec pour les incendiés de Terreneuve se montaient alors à £991, à qui ajoutant la somme de £1600 prise à même les fonds des incendiés de Québec, on a celle de £2591.

Le *Mercury* a répondu par des faits et des chiffres aux injures et aux calomnies grossières que les rédacteurs de journaux anglais de Montréal, sous prétexte de charité, déversent à qui mieux sur les incendiés, les membres du comité de secours et autres citoyens de Québec. "Ces journalistes, dit-il, ont volontairement refusé la preuve qui leur a été officiellement offerte en explication des procédés du comité. Ils sont donc responsables des atroces calomnies qu'ils déversent sur les membres du comité de secours pour avoir consciencieusement rempli leur devoir comme administrateurs d'un fonds de charité.

Une somme immense est maintenant, dit-on, entre les mains du [illegible] général. Voici ce qui en est:

Montant probable du dividende de 15 pour cent (le 2d)...	£71,000	0	0
Paiements faits à compte de ce dividende	41,880	5	4
Montant probable qui reste à payer sur le dividende de 15 pc.	£29,119	14	8
Balance entre les mains de M. Bolton, trésorier...£45,879 7 1			
Balances à diverses banques (supposé) ... 9,000 0 0	54,879	7	1
	£25,759	12	5

Ces 15 p. c. forment le 2d dividende alloué, mais non encore payé. La balance en caisse excède à peine les £25,000 maintenant en cours de répartition, et cette somme est depuis long-temps appropriée. De quel droit donc vient-on dire au loin que le comité a £50,000 à sa disposition et une forte somme à intérêt dont il ne peut faire aucun usage?

En effet, pour répondre aux attaques des journaux de Montréal il suffit de montrer par des chiffres irrécusables que le comité ne pouvait disposer en faveur des incendiés de Terreneuve, des deniers déjà appropriés à ceux des faubourgs Saint-Jean et Saint-Roch. Sur les £71,000, montant du 2d dividende de 15 pour cent sur les pertes, il a déjà été payé £41,880 5 4, et il reste à payer £29,119 14 8 suivant des bons livres aux incendiés et réclamations auxquelles il n'a pas encore été satisfait. Les fonds entre les mains du trésorier ou déposés aux banques ne se montent, nous assure-t-on, qu'à £54,000 0 0; retranchant de cette somme la balance ci-dessus à payer de £29,119 5 4, il reste une somme de £24,880 5 4.

Or de cette somme il faut déduire les £15,000 accordés pour primes, et les £10,000 formant le fonds de réserve pour cas de détresse, total £25,000; de sorte qu'il restera moins que rien.

Les examens des élèves du pensionnat des dames religieuses de l'Hôpital-Général de cette ville ont eu lieu hier, en présence de leurs parens, d'un bon nombre de messieurs du clergé et d'autres amis de l'éducation. Nous avons eu le plaisir d'assister à la séance de l'après-midi, à laquelle présidait Mgr. l'évêque de Sidyme. La liste des prix distribués par la main chérie et vénérée du digne prélat fera suffisamment voir l'importance, l'intérêt et la variété des sujets qui ont occupé ces jeunes demoiselles pendant l'année scolaire. La manière dont elles ont répondu aux questions qui leur ont été adressées, tant en anglais qu'en français a dû prouver à la satisfaction de tout le monde que la multiplicité des sujets de leurs études ne les a pas empêchées d'acquérir des connaissances solides sur chacun d'eux. Voilà pour le fond, quant à la partie littéraire et scientifique de leur éducation; en ce qui regarde la forme nous nous bornerons à dire qu'à leur manière de prononcer le français et l'anglais, il eût été impossible de distinguer si elles étaient anglaises ou françaises de naissance; tant leur prononciation de l'une ou de l'autre langue était naturelle. Mais ce qui prouve encore mieux en faveur du système d'éducation suivi dans ce pensionnat, ce sont les échantillons d'écriture, de composition, de dessin, de cartes géographiques, de fleurs artificielles, de broderies et d'ouvrages en tous genres, depuis les tableaux et les magnifiques ornements d'église jusqu'à la chemise d'homme, au tablier de jeune fille et au bonnet d'enfant qui couvraient les tables et les murs de la salle. Aussi l'éloge de ce système d'éducation, où tous les rangs de société se mêlent et fraternisent, est-il dans la bouche de tous ceux qui ont été à même de l'apprécier.

Les examens ont été entremêlés de morceaux de chant exécutés avec un admirable ensemble par l'élève, accompagnés sur l'harmonium, par leur habile professeur, M. Lefebvre, et par quelques unes d'entre elles. Ils ont été suivis d'un petit drame contenant une excellente leçon de morale, et joué avec un naturel qui a fait rire et pleurer tour-à-tour l'auditoire. Ensuite est venue la distribution solennelle des prix dont nous publierons la liste, et le tout s'est terminé par un fort joli compliment adressé par des élèves couronnées au vénérable prélat qui honorait cette solennité de sa présence, au respectable directeur de la maison, M. BEDARD, aux pieuses institutrices et aux parents des élèves, ainsi qu'aux autres personnes présentes. Parmi ces dernières nous nous permettrons de nommer M. JACQUES VIGER, ancien et premier maire de Montréal, que nous avons eu le plaisir de voir aussi aux examens des élèves du pensionnat des Ursulines, il y a quelques jours. Dans l'une et l'autre occasion nous avons entendu les directeurs de ces maisons respectives annoncer aux applaudissements de toute l'assistance, que c'était cet ami zélé de l'éducation qui avait donné les beaux livres dont se composaient en partie les prix distribués aux élèves.

(Du Courrier des Etats-Unis.)

L'orage que nous signalions l'autre jour à l'horizon présidentiel, a brusquement reveillé M. Polk du sommeil de satisfaction auquel il se laissait aller sur les lauriers de l'Orégon. Ce malencontreux article de la navigation du Columbia est venu tout gâter, et faire une pierre d'achoppement de ce traité dont on espérait se faire un piédestal. Aussi l'*Union* de Washington, dont nous avons naguère enregistrés les chants de triomphe, a-t-elle bien vite déposé sa lyre victorieuse pour courir à la brèche nouvelle qui menace de donner accès à l'ennemi. Mais elle sent bien qu'il serait fort malaisé de défendre le texte de l'article publié, et elle a recours au moyen usité en pareil cas; elle repousse, sous forme dubitative l'exactitude de ce texte, en reproduisant, comme plus conforme à l'original, une note qu'elle avait déjà insérée il y a quelque temps.

"On sait, dit cette note, que la Grande-Bretagne a constamment et dès le principe, réclamé pour limite le lit du Columbia, depuis l'embouchure en remontant jusqu'au 49e degré, et qu'elle avait plusieurs fois proclamé *l'impossibilité* de renoncer à cette base. Cependant le traité nous donne, à ce qu'on assure, trois degrés de côtes sur le Pacifique (c'est-à-dire plus que jamais la Grande-Bretagne n'avait offert de nous céder) avec la navigation exclusive *éventuelle* de la principale rivière de notre continent occidental. Le traité accorde la navigation *commune* de cette rivière, *non pas aux sujets anglais en général*, mais à la compagnie de la baie d'Hudson, et cela, dit-on, pour un temps limité, c'est-à-dire jusqu'à l'expiration de la charte qui a accordé, en 1838, à cette compagnie le monopole du trafic avec les Indiens pour vingt et une années."

Le privilége de la compagnie expirerait donc en 1859. C'est là une de ces vérités commodes qui disent tout et qui ne disent rien, et ici elle est dans ce dernier cas. Que signifie, en effet, cette expiration du privilège si nulle stipulation ne s'oppose à son renouvellement? Il est clair que la navigation du Columbia reviendra exclusivement aux Etats-Unis le jour où la compagnie de la baie d'Hudson cessera d'exister, mais il est non moins évident que l'existence de cette compagnie se prolongera indéfiniment. L'*éventualité*, dont parle l'*Union*, est donc, si l'on veut, un fait vrai, mais à la réalité duquel on pourra bien ne jamais arriver. Cette faible et ambigue dénégation n'infirme pas, jusqu'à présent, le texte qui a été publié; elle cherche à en atténuer, à en déguiser le sens et la portée, mais le journal présidentiel ne détruit rien et laisse voir qu'il sent bien que c'est là un point vulnérable et difficile à défendre contre l'opinion publique. Il serait, en effet, malaisé de démontrer que, dans cet article, s'il n'est suivi d'aucunes réserves, M. Polk a prouvé "sa fidélité à ses principes," comme le disait si fièrement l'*Union* dans dans l'article que nous rappelions en commençant. Nous devons donc penser, que, si la feuille officielle s'avance, jusqu'à nier les conséquences de l'article en question, c'est qu'il se trouve plus loin quelque stipulation restrictive que nous ne connaissons pas encore.

Nous ne croyons pas, toutefois, que ce soit en favorisant les insurrections qui éclatent successivement dans le Mexique, que l'on pourra arriver promptement à la paix, encore moins à une paix solide et durable. On a vu que le premier cris de tous ces soulèvemens était la continuation de la guerre contre les Etats-Unis. Pourquoi cela, sinon parce que l'on ne veut pas laisser démembrer le territoire mexicain, et que l'on connait parfaitement les prétentions de l'Union américaine? Il est aisé d'augurer de là, que tant que le Mexique sera livré aux factions, ces prétentions trouveront, soit dans un parti, soit dans un autre, une résistance assez opiniâtre pour empêcher la paix, parce que, au milieu de cette division, aucun pouvoir ne sera suffisamment fort pour oser faire des concessions, ou pour les maintenir une fois faites. Le passé nous fournit la preuve de cette assertion. Si aucun précédent n'a pris son parti de la perte du Texas, c'est que pas un n'était assez sûr de sa force pour ne craindre d'être renversé après une pareille concession, c'est que pas un n'était assez maître du Mexique pour pouvoir dire: "il faut que cela soit ainsi!" Favoriser l'insurrection, l'anarchie, c'est augmenter encore la faiblesse du pouvoir central, c'est perpétuer la même position, et s'exposer le lendemain du jour où la paix avec le président aurait été signée, à avoir la guerre avec la nation même.

Quoiqu'il en soit, tandis que Parédès, dans son message, accuse les Etats-Unis de fomenter les troubles intérieurs, les journaux Américains interprètent différemment cette suite d'insurrections qui éclatent dans le Mexique; les uns y voient uniquement le déchirement d'un lien que l'on a trop tendu; les autres de simples soulèvements politiques dans un endroit, militaires dans tel autre; le *Morning Courrier and Enquirer* y voit le résultat d'un plan combiné d'avance et à la tête duquel est Santa-Anna. Nous avons déclaré, pour notre part, que nous n'admettions point cette dernière hypothèse, et nous avons ajouté, de science certaine, que des propositions avaient été faites dans ce sens au général Santa-Anna qui les avait repoussées en disant: "Je rentrerai dans mon pays lorsque mon pays me rappellera, et que les circonstances me paraitront l'exiger." Un journal de la Louisiane dit, à ce sujet, qu'il est absurde d'admettre que de pareilles propositions aient pu être faites à Santa-Anna. Nous ferons observer à ce journal qu'il ne s'agit pas ici d'ouverture venant du cabinet de Washington mais d'avances faites au général par des spéculateurs particuliers; une pareille démarche est trop naturelle et se voit trop souvent pour n'être pas parfaitement admissible; et la preuve en a été mise sous nos yeux. La *Tribune*, elle, est parfaitement de notre avis, et se refuse à voir dans les soulèvemens contre Parédès un plan dirigé par l'ancien président du Mexique: elle parle aussi du refus Santa-Anna d'aller se mettre à la tête de ses partisans. Mais elle ajoute savoir de bonne part, que, vaincu par les instances des siens, il aurait enfin consenti à venir au Mexique sur l'assurance que la garnison de la Vera-Cruz était pour lui. Il aurait, d'après ce journal, quitté hier, 10 juillet, la Havane avec le général Almonte pour venir de nouveau courir les chances d'une révolution. La *Tribune* ajoute qu'un mois suffira probablement pour renverser Parédès, et que le premier résultat de l'avènement de Santa-Anna sera la conclusion de la paix. Nous enregistrons ce bruit, malgré le peu de vraisemblance qu'il nous parait offrir: nous l'avons dit déjà, Santa-Anna a beau plus de bénéfice à attendre que la guerre soit terminée, car alors il ne risquera pas d'assumer l'odieux d'un traité de cession qui ne manquerait pas de soulever contre lui une partie de ceux-là même qui veulent aujourd'hui le remettre au pouvoir—et qui donnerait la partie belle à ses adversaires pour le renverser de nouveau.

(Du Franco Américain.)

FUNESTE MÉPRISE.—On lit dans la *Gazette des Tribunaux*:

"Vers dix heures du soir, un monsieur et une dame, qui venaient de descendre la rue Dauphine, s'engageaient sur la partie du Pont-Neuf qui conduit au quai des Orfèvres, lorsque deux jeunes gens, qui les suivaient depuis quelque tems, se permirent de faire à haute voix des plaisanteries de mauvais goût sur la toilette de la dame. Le cavalier de celle-ci, pensant avoir affaire à des étourdis, fit semblant de ne les avoir pas entendus et continua sa route. Cependant les mêmes propos ayant continué sur le quai des Orfèvres, arrivé à la hauteur de la préfecture de police, où se trouve un factionnaire de la garde municipale, il se le somma et déclara aux deux jeunes gens que s'ils ne cessaient leurs injurieuses apostrophe, il allait les faire arrêter.

De ce moment il n'y eut plus une parole prononcée, mais le monsieur et la dame se virent suivis par leurs deux persécuteurs, se contentant désormais de les narguer par des éclats de rire et des exclamations dérisoires. Ils traversèrent ainsi le quai des Orfèvres et la rue de la Barillerie.

Arrivé là, presque en face du poste de la tour de l'Horloge du Palais, le monsieur, qui depuis longtems avait peine à se contenir, saisit par un brusque mouvement l'ombrelle de la dame à laquelle il donnait le bras, puis se précipita sur deux personnes qui marchaient derrière lui, et frappa l'une d'elles au visage avec une telle violence, que l'extrémité de l'ombrelle, entra dans la cavité de l'œil gauche et pénétra jusqu'au cerveau. Le malheureux ainsi atteint tomba à la renverse comme frappé de la foudre, et ne donnant plus aucun signe de vie.

Cependant, une discussion s'était engagée entre le cavalier de la dame et le compagnon de celui qui venait d'être si fatalement atteint. Les deux contendants marchant toujours en se querellant, et ne soupçonnant, ni l'un, ni l'autre que celui qui avait été renversé au bout du pont était mort sur le coup, ils arrivèrent auprès du poste de la garde municipale de la place du Châtelet. Là, le compagnon de l'individu qui avait été frappé par le cavalier de la dame, et qui soutenait ne lui avoir adressé aucun propos et être victime d'une erreur, se fit connaitre pour être, ainsi que son camarade, attaché à la garde municipale comme cuisinier.

Le chef du poste, ayant assuré à l'inconnu que le nommé Simon, et son camarade Trousseland, étaient d'excellens sujets, incapables d'avoir insulté sa dame, et qu'il les avait pris, sans aucun doute, pour d'autres, qui avaient dû s'esquiver par le quai aux Fleurs, ce monsieur se déclara satisfait, fit des excuses à Simon, et se retira, sans s'enquérir de ce qu'était devenu Trousseland, qu'il ne croyait pas avoir blessé grièvement.

A peine ces deux individus venaient-ils de s'éloigner, que l'on apportait dans le corps-de-garde le cadavre du malheureux, que tous les soins que l'on avait tenté de lui donner n'avaient pu rappeler à la vie. On se mit aussitôt à la poursuite du monsieur et de la dame, partis seulement depuis quelques instans; mais toutes les recherches auxquelles on se livra pour les retrouver furent inutiles. Aujourd'hui encore on ignore quel est l'auteur de ce meurtre déplorable, et peut-être sera-ce par la voie de la publicité seulement, qu'il apprendra l'homicide involontaire qu'il a commis."

PRIX COURANT DU MARCHE.

VENDREDI, 17 Juillet, 1846.

	liv.	sous		liv.	s.
Farine par quintal . . de	12	0	à	15	0
Blé, par minot	5	0	..	8	6
Orge	2	16	..	3	6
Bled-d'Inde	0	4	..	6	0
Blé Sarrasin	3	12	..	2	6
Seigle	3	6	..	3	12
Graine de Lin	4	16	..	6	1
Avoine	1	2	..	1	6
Pois	4	16	..	0	36
Fèves	4	4	..		16
Patates	4	4	..	4	16
Lard, par livre	0	9	..	0	10
Bœuf ordinaire	0	8	..	0	13
Rost Beef, Stakes	13	15	..	0	12
Mouton, par quartier	4	0	..	6	0
Veau	6	0	..	12	0
Oies, par couple	3	12	..	4	0
Dindes, do	6	0	..	6	12
Canards,	2	10	..	3	0
Poules	2	0	..	2	13
Perdrix	4	0	..	4	10
Lièvres	0	24	..	0	30
Œufs frais par douz.	0	13	..	0	14
Sucre d'érable	0	8	..	0	10
Beurre frais, par livres.	0	18	..	0	30
do salé	0	12	..	0	14
Morue fraiche	0	0	..	0	0
Graisse	0	14	..	0	15
Bœuf par 100 livres	$4½	0	..	5½	0

JOSEPH BOURDON,
Clerc-du-Marché.

Montréal, 17 juillet

THEATRE OLYMPIQUE.

MARDI SOIR, 21 JUILLET,

sera représentée la célèbre Comédie, en 5 Actes intitulée:

LOVE'S SACRIFICE;

OR

THE RIVAL MERCHANTS.

Avant la Comédie

A FAVORITE BALLAD. Mme. Frary,

Le tout se terminera par la Farce de

ST. LEGER RACE;

OR

KILL AND CURE.

Les portes seront ouvertes à 7 heures et demie. La toile se lèvera à 8 heures précises. Point d'admission derrière les scènes. Les enfans à la mamelle ne sont point admis.

Loges 5s; Parquet 2s. 6d; Gallerie 1s. 3d; Stalles 5s. Enfans, moitié prix. On peut se procurer des billets et s'assurer de places au Théâtre.

Seul propriétaire, ... MR. SKERRETT,
Directeur de la scène, . . . MR. DEWALDEN

VIVAT REGINA.

21 juillet, 1846.

BENEFICE

POUR LES

INCENDIES DE

ST. JEAN, TERRENEUVE.

A

L'HOTEL DES ODD FELLOWS.

LUNDI ET MARDI, 20 ET 21 JUILLET,

SOUS LE PATRONAGE DU

COMITE DE SECOURS,

GRANDE SOIRE'E

MUSICALE, MAGIQUE ET DE POSES ANTIQUES par

MR. PHILIPPE

Admission 2s. 6d. On peut se procurer des billets du Secrétaire du Comité, No. 11, rue St. François Xavier, et aux endroits accoutumés.

Les portes seront ouvertes à 7 heures et la Séance commencera à 8¼ heures précises.

Voir les petites affiches.

21 juillet 1846.

AVIS DU GOUVERNEMENT.

DES PROPOSITIONS SCELLE'ES adressées aux Officiers respectifs de l'Ordonnance, de S. M. à Montréal, seront reçues à ce bureau jusqu'à MIDI, le 23 du courant, pour LA VERDURE qui est maintenant sur les 100 acres de terre, plus ou moins, récemment acquis par l'Ordonnance pour des objets militaires, et joignant la propriété appartenant à MR. J. LOGAN, sur le chemin de Victoria.

Le tout ne devra contenir qu'une seule proposition, et réduit en monnaie courante.

Les mots PROPOSITIONS POUR LA VERDURE devront être écrits sur l'enveloppe.

Toute la récolte devra être transportée de l'endroit avant le PREMIER de SEPTEMBRE prochain.

Bureau de l'Ordonnance }
Montréal, 17 Juillet 1846. }

PONT DE BECANCOUR.

DES Propositions, adressées au Soussigné, et endossées "Propositions pour le Pont de Bécancour," seront reçues à ce bureau jusqu'à SAMEDI, le 5 du mois prochain, pour la construction d'un PONT sur la Rivière Bécancour au village de Bécancour.

On peut en voir un plan et spécification au Bureau de la Poste, à Trois-Rivières, ainsi qu'au Bureau des Travaux Publics, à Montréal.

Les Propositions devront établir le montant en une somme ronde pour laquelle on se propose de faire les Travaux, de les compléter dans toutes ses parties, suivant le plan et spécification, et elles devront renfermer les signatures de deux personnes solvables, qui désirent se porter caution pour la due exécution du contrat.

L'ouvrage devra être terminé le ou avant le 1er de juin 1847.

Par ordre,
THOMAS A. BEGLY,
SECRETAIRE.

Bureau des Travaux Publics, }
Montréal, 21 Juillet 1846. }

PONT DE MELBOURNE.

DES Propositions, adressées au Soussigné, et endossées "Propositions pour le pont de Melbourne," seront reçues à ce bureau, jusqu'à DIX du mois prochain, pour la construction de môles, bornes, piliers et abouts du pont en question sur la Rivière St. François à Melbourne, suivant le plan et spécification, que l'on peut voir à ce Bureau, ainsi qu'au Bureau de la Poste à Melbourne.

Les propositions devront établir le montant en une somme ronde pour laquelle on se propose de faire les travaux, de les compléter dans toutes ses parties, et elles devront renfermer les signatures de deux personnes solvables, qui désirent se porter caution pour la due exécution du contrat.

L'ouvrage devra être terminé le ou avant le 1er de septembre 1847.

Par ordre,
THOMAS A. BEGLY,
SECRETAIRE.

Bureau des Travaux Publics, }
Montréal, 21 Juillet 1846. }

PROVINCE DU CANADA, }
District de Montréal. }

EN BANQUEROUTE.

Dans l'affaire de LOUIS BROUILLET,
Banqueroutier.

AVIS public est donné par ces présentes, que les biens-fonds de valeur qui suivent, appartenants à la Banqueroute seront vendus par encan, au Palais de Justice, en la ville de Montréal, LUNDI le vingt-troisième jour de Novembre prochain, à ONZE heures du matin, savoir:

1o. Un lot de terre situé dans le faubourg St. Laurent de la dite cité de Montréal, contenant 53 pieds de front, sur une profondeur de 60½ pieds d'un côté, et 13 pieds de l'autre côté, plus ou moins, en front et en profondeur, et sans aucune garantie de mesure précise; joignant en front sur la rue Juré, en arrière par les représentants de feu Joseph M. Lamothe; d'un côté à la rue Hermine, et de l'autre côté à Jacques Compte, avec une maison en bois à deux étages, et autres bâtisses dessus construites.

2o. Un lot de terre situé sur la rue Craig, dans la dite Cité de Montréal, contenant 17½ pieds de front, 17 pieds de large en arrière, sur 17 pieds de profondeur, plus ou moins en front et en profondeur, et sans aucune garantie de mesure précise, borné en front par la dite rue Craig, en arrière par les représentants de feu Joseph M. Lamothe; du côté sud-ouest par la propriété de Messrs John et Michael Kelly, et du côté nord-est par les représentants de feu John Caire, avec une maison en bois à deux étages dessus construite.

Toutes personnes ayant ou prétendant avoir aucune réclamation contre ou relativement à tels biens de valeur ou aucune partie d'iceux, sont notifiées par ces présentes d'en faire connaître la nature et l'étendue par écrit, à un des juges de circuit dans et pour le district de Montréal, au moins quinze jours avant le jour de la vente, afin qu'on puisse entendre et donner une décision sur telle réclamation.

GEO. WEEKS, }
PIERRE JODOIN, } Syndics, etc.

Montréal, 21 juillet, 1846.

DISTRICT DE } UNE SESSION de la COUR du
Montréal. } BANC DE LA REINE pour le District de Montréal, ayant JURISDICTION CRIMINELLE, aura lieu au PALAIS de JUSTICE, en la cité de Montréal, SAMEDI, le PREMIER d'AOUT, à DIX heures. En conséquence nous donnons avis à tous ceux qui ont des poursuites de procéder contre aucun des prisonniers maintenant détenus dans la prison commune du dit District, et à toutes et chaque personnes qui sont obligées de se trouver là et alors présentes, ainsi qu'à tous Juges de Paix, Coroners et Officiers de la Paix, pour le dit District d'être présents avec leurs Records, Rôles, et Indictements et autres documents, afin de faire tout ce à quoi leurs différents devoirs les obligent dans leurs capacités respectives.

BOSTON ET COFFIN,
Shérif.

Bureau du Shérif, }
Montréal, 17 juillet 1846. }

VENTE A L'ENCAN.

Par John Leeming.

AVIS.

LE Souvigné informe respectueusement les Commerçants, qu'il fera des VENTES régulières d'épicerie, chaque samedi matin, à ONZE heures, dans le magasin la porte voisine d'Armour et Ramsay.

JOHN LEEMING.

30 mai. b. t.

MEUBLES DE MENAGE, &c.

MERCREDI prochain, le 22 de JUILLET, aux magasins du soussigné, sera vendu, une élection choisie de Meubles de Ménage de valeur, étant en partie la propriété d'un monsieur qui laisse la ville, et qui ont été transportés pour l'avantage de la vente; on trouvera parmi:

Superbes chaises en mahogany, superbes tables rondes en mahogany, tables à diner, chiffonniers, couchettes, dont les quatre pieds sont en mahogany; sideboards en do, ottomanes, sophas, chaises d'aisance, couchettes en bois de rose, tables de toilette, lavemains, couchettes communes, lit de plumes, matelas, et ustensiles de cuisine, &c.

Une carabine à patente pour la chasse en spirale.

Deux excellents fusils à double canon.

La vente à Onze heures.

JOHN LEEMING.

21 juillet.

COLLEGE DE MONTREAL.

LES Exercices Littéraires du Collège de Montréal auront lieu les 28 et 29 du courant, en quatre séances: deux le matin, deux le soir. Celles du matin commenceront à huit heures, et celles du soir à une heure et demi. Personne ne sera admis à la dernière, sans être pourvu d'une carte d'entrée. Cette dernière séance sera terminée par la distribution solennelle des prix. Immédiatement après commenceront les vacances, et les classes s'ouvriront de nouveau le 15 de Septembre.

L. VILLENEUVE, Ptre.
Directeur.

N. B. Pour avoir des cartes d'entrée, s'adresser au Collège.

Collège de Montréal, 21 Juillet, 1846.

HOTEL DU CANADA

RUE SAINT GABRIEL, À MONTREAL.

MAD. ST. JULIEN informe ses amis et le public qu'elle vient de terminer quelques décorations à sa maison dans le goût Européen, qui lui procurent les moyens d'offrir tout comfort, aux voyageurs, aussi bien qu'aux résidents. En outre de sa

POSITION CENTRALE,

près de la partie commerciale de la ville, le Palais de Justice et les Bureaux du Gouvernement — cette vaste batisse (ci-devant occupée par la Compagnie du Nord-Ouest) a reçu une augmentation qui, pourra assurer l'aise, et le confort aux personnes qui désirent s'y fixer.

LES FAMILLES

trouveront des appartements spacieux et bien aérés; et des Salons nouvellement meublés. Les domestiques emploieront tout leur soin à servir les visiteurs comme il faut.

Les Provisions et les vins seront toujours choisis avec la plus grande attention; et des

OMNIBUS,

seront toujours prêts à l'arrivée et au départ des Bateaux à Vapeur, pour transporter les passagers, et leur bagage.

Mad. St. Julien offre ses plus sincères remerciments pour l'encouragement qu'elle a ci-devant reçu, ce qui lui fournit les moyens de mettre sa maison sur un pied tellement spacieux qu'elle procurera tout l'aise possible aux Dames et Messieurs (qui voyagent ou qui résident sur les lieux.

7 Juillet, 1846.

LE THEATRE.

AU PUBLIC.

UNE difficulté étant survenue à la soirée d'ouverture, Samedi, le 4 du courant me force en justice pour moi-même et pour ceux qui honorent le théâtre de leur patronage, d'adopter une mesure au moyen de laquelle je puisse prévenir une répétition de scènes semblables.

J'informe respectueusement le public qu'à l'avenir cette partie de la maison ordinairement connue sous le nom de SLIPS n'existera plus.

Si j'avais consulté mes propres sentiments, dès le premier moment que je me suis présenté devant vous comme Directeur de votre Théâtre, j'aurais adopté cette démarche: mais je trouvai une grande partie de la Gallerie sous cette dénomination; je la réduisis, et fixai le prix d'admission de manière à espérer qu'il équivaudrait à une prohibition.

Un grand nombre de ceux que je sais être mes amis sincères, me donnerent alors des avis contre ce procédé; ils le font encore maintenant, mais leur seul argument est que mes intérêts pécuniaires devront en souffrir. Je le risquerai cependant. Je ne demande aucune récompense pour mes efforts que celle que je puis recevoir dans mon occupation légitime comme pourvoyeur pour votre amusement Dramatique, et n'en veux recevoir aucun pour dégrader votre Théâtre en employant d'autres moyens.

J'ai pris la détermination fixe quelque soit mon succès, de diriger le Théâtre de manière que mes patrons puissent jouir des représentations de notre Divin poëte et des satiristes du siècle actuel, sans être troublés par ceux dont l'existence consiste dans le désordre. Devant la toile, la décence envers la société sera maintenue et derrière.

"Vous n'ayez pas besoin de craindre une seule vue qui puisse blesser l'œil ou l'oreille."

En adoptant ce procédé, je suis convaincu que j'aurai l'approbation des personnes d'un jugement sain, et de ceux qui veulent du bien à un Théâtre respectablement conduit; et dans cette conviction je me souscris respectueusement votre obéissant serviteur,

GEORGE SKERRETT.

Théâtre Olympique, 14 Juillet 1846.

BUREAU DE L'INSPECTEUR GENERAL,
DEPARTEMENT DE LA DOUANE, 3 Juillet 1846.

AVIS est donné par ces présentes à tous ceux qui y sont concernés, qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général en Conseil, d'autoriser la collection des TAUX de PEAGES suivants sur les PRODUITS qui passent par le ST. LAURENT et les CANAUX de LACHINE, à être levés au lieu des taux que l'on collecte maintenant sur ces mêmes articles, depuis et après la date de ce jour, savoir :—

PRODUITS.	Lachine	Cornwall	Beauharnois
	d.	d.	d.
Bled, Bled d'Inde, orge et seigle par minot	¼	⅛	⅛
Fleur, par baril		½	½
Lard et bœuf, par baril	1½	½	½
Potasse et perlasse, par bar.	1½	1	1

J. W. DUNSCOMB,
Commissaire de la Douane.

17 Juillet 1846.

ANDREWS, OPTICIN, DE LONDRES.

COMPAS pour Arpenteurs, niveaux, télescopes, microscopes, lunettes, thermomètres, baromètres, instruments de mathématiques et d'opticien de toute espèce faits et réparés. Lunettes propres à toutes les vues, lanternes magiques montées sur fil de laiton, ou parties et écoles visitées sous le plus court délai par

R. F. ANDREWS.

Rue Notre Dame, vis-à-vis l'Hotel de Ville Aqueduc de Montréal.

20 mai.

LES SOUSSIGNES viennent d'acheter de George Johnson, écuier, un sett de patrons à patente avec double syphon considéré comme un superbe instrument Phylosophique d'une invention moderne et qui est particulièrement adapté au transport réciproque d'eau, d'un vaisseau dans un autre, et sera trouvé extrêmement utile vu qu'il est accompagné d'une petite fournaise qui a l'effet de réchauffer les bains dans aucune partie de batisse depuis la cave jusqu'au grenier, ainsi que pour les laitiers, teinturiers, chapelliers, blanchisseuses et autres, en un mot pour tous objets pour lesquels on se sert d'eau chaude avec économie et activité.

On peut voir un spécimen de l'apparatus ci-dessus et on recevra des ordres pour le même chez

M. WHITE et Cie.
228, Rue St. Paul,
Vis-à-vis l'ancienne Banque de la Cité.

11 Juillet 1846.

AVIS.

LES Soussignés offrent leurs remerciments sincères à leurs amis et au public en général, pour l'encouragement libéral dont ils ont été favorisés pendant les mois d'automne et d'hiver, comme manufacturiers de BIERRE de RACINE de SALSEPAREILLE, et ils espèrent qu'ils continueront de mériter durant les mois de l'été qui approchent, l'encouragement libéral qu'ils en ont ci-devant reçus.

SERGENT et Cie

Avenue Colborne, faubour Québec.

2 mai, 1846.

LES AFFAIRES ci-devant conduites par FORSYTH RICHARDSON et-Cie. seront continuées à partir de cette date, par les Soussignés, sous les nom et raison de *ANDERSON, AULDJO, EVANS* et Cie.

THOMAS B. ANDERSON,
LOUIS AULDJO,
WILLIAM C. EVANS,
THOMAS FORSYTH.

avril 1846.—f

CANAL DE LACHINE.

AVIS est donné par ces présentes que l'eau sera extraite du CANAL de LACHINE et qu'il sera FERME' SAMEDI, le PREMIER D'AOUT prochain, et qu'il sera de nouveau OUVERT pour le Commerce aussi de bonne heure en SEPTEMBRE que les circonstances le permettront.

Par ordre,
THOMAS A. BEGLY,
Secretaire.

Département des Travaux Publics, 7 juillet 1846.

PIANOS-FORTE A VENDRE.

UN excellent assortiment de PIANOS NEUFS et VIEUX, variant dans leurs prix depuis £15 jusqu'à £60. Un piano de campagne en mahogany avec 5¾ octaves, un do avec six octaves, un grand quarré avec 6 octaves en bois de rose, un do avec boite en mahogany à 6 octaves, un do à 5½ octaves. Tous sont garantis comme pouvant résister à ce climat, et on peut les voir au No. 1, rue St. Pierre, la première porte à partir de la rue Notre Dame.

GEORGE ANDERSON.

19 Juin. 1846.

MAGASIN DE CHAPEAUX DE PAILLE, MODES ET HABILLEMENS,
PAR MESDLLES: J. GUNN, ET M. READ,
No. 1 Rue St. Joseph,
(A DEUX PORTES DE LA RUE MCGILL,)
MONTREAL.

AVIS est par les présentes donné que les COMPAGNIES d'ASSURANCE représentées respectivement par les Soussignés ne seront plus à l'avenir, responsables pour pertes ou dommages par le feu dans les édifices ou propriétés où l'HUILE CAMPHINE sera en usage ou emmagasiné, à moins que l'usage en ait été privilégié avant cette date; et aussi que dans tous les cas ces privilèges cesseront à l'expiration de la police.

R. GERARD, agent de l'Allia Londres,
RYAN, CHAPMAN & Cie., agent du Globe de Londres.
P. L. LETOURNEUX, secrétaire-trésorier, Assurance Mutuelle,
WM. MURRAY, directeur, Assurance de Montréal
J. H. MAITLAND, agent de l'assurance de Québec,
GILLESPIE, MOFFATT & Cie., Agents du Phoenix de Londres,
JOSEPH JONES, agent de l'Etna et Protection de Hartford Connecticut,
JOSEPH WENHAM, agent British America.

Montréal, 30 juin, 1846.

P. L. MORIN,
ARCHITECTES
Elève de l'Ecole Royale des Beau-Arts
Arpenteur Provincial.
Rue St. Jean-Baptiste, No. 40.

CHAPEAUX FRANCAIS.

HENDERSON, FRERE et Cie. informent le public qu'ils viennent de recevoir quelques caisses de CHAPEAUX FRANCAIS de la meilleure qualité, qu'ils sont capables de vendre à bas prix.

—AUSSI:—

Par le "Great Britain," "Vivid" et autres vaisseaux de Londres, une grande variété de CHAPEAUX de PLUCHE, de CASTOR et de SOIE; parmi lesquels on trouvera les formes à la POLKA et à la JEUNE ANGLETERRE.

Point de second prix.

27 mai, 1846.

POIDS ET MESURES.

LE Soussigné ayant été nommé par son Excellence le Gouverneur Général à la place, D'INSPECTEUR des POIDS et MESURES, pour le District de Montréal, a l'honneur d'informer le public de ce district, qu'il est maintenant prêt à certifier les poids et mesures pour le district, aux termes de l'acte 30, Geo. III Chap. 7.

Le soussigné annonce également que son bureau sera OUVERT chaque jour légal entre neuf et deux heures, No 6, Petite Rue St. Jacques.

JOHN JOHNSTON.

Bureau des Poids et Mesures, Montréal, 13 juin.

A VENDRE

MAQUEREAU
Saumon
Harengs
Morue sèche et verte
Eau de vie, genièvre, rhum
Vins, sucres, &c.

AUSSI.

Fleur, lard, bœuf, beurre, graisse et fromage constamment en main et à vendre par les soussignés, rue William, en arrière du magasin Inspection de potasse.

T. et R. RUSTON

9 mai.

AU MONDE MUSICAL.

A VENDRE par le Soussigné un assortiment splendide de PIANOS-FORTES de toute espèce, de première et seconde main, à des prix très-réduits. S'adresser chez Mr. Pigeon, rue St. Amable, vis-à-vis le BUREAU DE L'AURORE DES CANADAS à

J. B. LABELLE
Organiste.

Montréal 28 mai 1846.

FEU A ST. JEAN, TERRENEUVE.

LE COMITE nommé à l'ASSEMBLE'E PUBLIQUE tenue samedi le 1 du courant, pour solliciter une aide pour ceux qui ont souffert par le dernier feu à St. Jean, Terreneuve, donne respectueusement avis que des contributions en argent, en provisions, habillements et couvertures pour lits, seront reçues au bureau de MR. FRANCOIS CAMPION No. 11, rue St. François Xavier, où un ou plusieurs membres du Comité seront de devoir chaque jour entre DIX heures, A. M. et QUATRE heures P. M.

juillet 1846.

BATEAUX A VAPEUR DE LA LIGNE DU PEUPLE.

AVIS est donné par ces présentes que depuis et après cette date, aucun FRET ne sera reçu à bord des bateaux de la dite LIGNE, après CINQ heures et demi de l'après-midi.

JOHN WILSON,
Agent.

26 juin 1846.

BANQUE D'EPARGNE DE MONTREAL.

EXTRAIT.

	£	s.	d.
Montant dû aux dépositeurs depuis le 30 avril, 1846	£137,813	11	6
1846. 30 Juin—Montant déposé dans les 2 mois finissant à cette date	£32,129	16	11
" Montant retiré Do	30,069	2	3
Augmentation depuis le 30 Avril	2,070	14	8
Crédit. Balance due aux Dépositeurs à cette date	£139,881	6	2

LA BANQUE CONTINUE A ETRE OUVERTE TOUS LES JOURS depuis DIX jusqu'à TROIS, et les LUNDIS et SAMEDIS SOIRS depuis SIX jusqu'à HUIT heures.

On peut se procurer des copies des règles et règlements, et toute information requise en s'adressant à la Banque.

Par ordre du bureau des Directeurs agissants.

JOHN EADIE,
Directeur.

BANQUE D'EPARGNE DE MONTREAL, Grande Rue St. Jacques, 30 Juin 1846.

SOURCES DE CALEDONIE.

LE SOUSSIGNE' a l'honneur d'informer le public qu'il a loué du Propriétaire des SOURCES DE CALEDONIE la *MAISON DU CANADA* qu'il se propose D'OUVRIR pour la réception des visiteurs le 13 de MAI courant.

La maison a été entièrement renouvellée tout récemment et le soussigné s'engage à n'épargner aucunes peines pour rendre ses visiteurs comfortables.

Les Sources de Calédonie présentent un grand avantage sous le rapport des différentes especes d'eaux, reconnues comme étant, chacune de leur espece, sans rivale dans leur efficacité pour la guérison des maladies et de leurs qualités tendant à donner de la vigueur.

Il a déjà plusieurs années qu'elles ont été approuvées par les personnes les plus distinguées de la Faculté, et qu'elles ont en conséquence acquis une réputation bien méritée, qui s'augmente et s'étend très loin.

Les bains de sel et de souffre, de l'usage desquels un si grand nombre de visiteurs ont retiré tant de bénéfices extraordinaires, seront en pleine opération.

MADEMOISELLE MURRAY, présidera comme de coutume, tout le Département des femmes.

LES DILIGENCES laisseront le dépôt No. 4, Place d'Armes, à Montréal, CHAQUE MATIN, à HUIT heures, et arriveront aux sources à 6 heures du soir; et les passagers laisseront les sources à 9 heures du matin, et arriveront en ville le même jour. Le taux allant et revenant sera réduit à 12s. 6d.

Les prix à la *MAISON DU CANADA* seront comme suit :—

Au mois	£6-0-0
A la semaine	par jour 0-5-0
Au jour	0-7-6

CLIFTON.

Sources de Calédonie, 4 mai, 1846. im.

ATTENDU TOUS LES JOURS par le "*JAMES R... IN*" venant directement de Marseilles :—

VIN D'OPORTO, en quarts de 30 gallons

AUSSI:

Madère	*Vin d'Espagne*
Raisins	*Dattes*
Amandes	*Sucre Blanc*

Et un assortiment de différents autres articles.

—Aussi par le Thyne,—
Fromage de Gruyère,
Champagne en caisse d'une douzaine de Ruinard père et fils.
Do Do de Moet & Chandon.

L. DeLAGRAVE.

23 juin.

MAINTENANT arrivée, provenant du *James Reddin*, Capt. *BEEK*, venant directement de Marseilles et de Cette, la cargaison consistant en

Vins communs rouges et blancs, de bonne qualité en quarts de barriques et barils
Huile d'olive en caisses
Raisins en ¼ de boetes ½ do et boetes
Sucre blanc en pain
Amandes, noisettes
Champagne

Et une variété d'autres articles, qui seront offerts en vente de bonne heure chaque semaine, et dont dû avis sera donné en tems et lieu.

L. DeLAGRAVE.

23 juin.

CLOCHES D'EGLISE.

LE soussigné étant dans l'habitude de faire venir des cloches d'Eglise, informe Messieurs du clergé qu'il sera toujours prêt à recevoir des commandes pour cet objet; étant dans l'habitude d'importer cet article depuis plusieurs années, il espere satisfaire Messrs. les curés qui pourraient lui confier leurs commande pour cet article.

8 juin. L. DeLAGRAVE.

NOUVELLEMENT arrivé et à vendre aux voûtes de J. D. Bernard, ecr., rue St. Paul, un assortiment de rubans français, marchandises françaises venant directement de Paris et de Lyon

Pluche noire pour chapeaux de première qualité,
do divers couleurs damassée, pour meubles.

8 juin. L. DeLAGRAVE.

A VENDRE AUSSI A LA MEME PLACE.

PATE'S de foie gras truffés,
Dindes truffés,
Poulardes do
Truffes en bouteilles,
Champignons do
Et un assortiment d'autres articles, etc.

8 juin. L. DeLAGRAVE.

A VENDRE AUSSI, AUX MEMES VOUTES.

UN assortiment de gravures de saints, en noir et en couleurs, grandes et petites,
Etoiles vertes pour le St. Sacrement,
Ornemens d'église brodés en or et en soie,
Echarpes pour do do
Un étendart de la St. Jean-Baptiste,

—AUSSI,—

Statut de la vierge en plâtre, de 5 pieds de haut,
do en composition de la même grandeur,
do dorée do argentée.

8 juin. L. DeLAGRAVE.

ATTENDU de jour en jour, par le *John Redding* venant directement de Marseilles, vins de Porto en petits quarts de 20 gallons, Madère, raisins, dates, amendes, sucre blanc et un assortiment d'autres articles, ainsi que quelques pipes de vin d'Espagne supérieur.

—*Aussi par le "Thyne:"*—
Fromage de Gruyère,
Champagne en caisses d'une douzaine, de Ruinard, père et fils,
do do Mouet et Chandon.

8 juin. L. DeLAGRAVE.

ATTENDU PAR LE CONCORDIA.

CIBOIRES, calices, burettes à Ste. huiles, ostensoires, encensoires, etc.

—AUSSI:—

Quelques douz. de chapeaux français de première qualité dans le dernier goût.

Tous ces articles peuvent être recommandés au public, le soussigné en ayant fait le choix lui-même en Europe durant son séjour de l'hiver dernier.

8 juin. L. DeLAGRAVE.

LISEZ ET GRAVEZ DANS VOTRE MEMOIRE.

Si, faute d'un poli brillant, vos bottes ne sont pas bien claires, achetez et essayez le noir à souliers de gomme de caoutchouc de HARDISTY.

NOIR A SOULIER A L'HUILE EN GOMME DE CAOUTCHOUC

DE HARDISTY,

NOIR A SOULIERS EN PAIN ELASTIQUE A L'EPREUVE DE L'EAU.

VERNIS POUR CUIR
ET
ENCRE POUR ECRIRE,
MONTREAL.

MANUFACTURE EN GROS **42** Grande rue St-Jacques près la rue McGill.

N. B. Billes en cuivre, mine de plomb, noir de fumée, allumettes phosphoriques, huile de pied de bœuf, brosses à souliers, &c. &c.

☞ *Les Ordres seront promptement exécutés.*

16 Juin.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'ALLIANCE BRITANNIQUE ET ETRANGERE DE LONDRES CONTRE LA VIE ET LE FEU.

Capital, £5,000,000 sterling.
Assurance sur la vie,
Assurance contre les accidents du Feu.

Par la dite Compagnie, au Bureau du soussigné, rue St. Paul.

RICHARD GERRARD,
Agent pour le Canada.

13 juin.

NOUVEAU MAGASIN D'EPICERIES.

No 68, Rue St. Laurent.

LE Soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient ouvrir un MAGASIN D'épiceries, de Vins et d'Esprits en Gros et en Détail, dans la maison ci-devant occupée par M. A. BOWIE, No 68, Grand Rue, Faubourg St. Laurent, où il espère, qu'en faisant strictement attention à ses affaires et se procurant de bons articles, il méritera une part de l'encouragement du public.

WM. PATTON.

N. B. Tous ordres seront ponctuellement exécutés et à aussi bas prix qu'on puisse les acheter dans la ville.

13 juin.

MAISON DE PENSION DE COMMERCE, DE MADAME DEAN,

No 5, Place près de Ville, au haut de la rue Côté.

VU sa proximité de la ville, (étant à cinq minutes de marche du Bureau de la Poste et des Banques) et dans une situation aérée, réunie toute l'attention possible pour rendre sa maison confortable, Madame Dean espère pouvoir faire de cet établissement une résidence convenable et désirable pour les Messieurs engagés dans les affaires.

Il y a même encore quelques chambres vacantes.

A LOUER, les excellentes Ecuries et Remises pour Voitures qui sont attachées à l'établissement.

13 juin.

CHAPEAUX! CHAPEAUX!!

A vendre par *William Gettes, importeurs, manufacturiers et commerçants en chapeaux, casquettes et pelleteries* de toute espèce en gros et en détail, avec des *fonds de chapellerie et pelleteries, étoffes teintes et bordures.*

Vieille Maison longue, No 117, au centre de la Rue St. Paul.

13 mai.

LIBRAIRIE CANADIENNE
DE
JOHN THOMPSON,
[Ci-devant associé de M. J. B. ROLLAND,]
Rue St. Vincent, No. 19,
ANCIENNE DEMEURE.

LE Soussigné, très-reconnaissant de l'encouragement que ses nombreuses pratiques ont bien voulu lui accorder, a l'honneur de leur annoncer qu'il continue toujours sa LIBRAIRIE, IMPRIMERIE et RELIURE, et il ose se flatter par l'empressement qu'il mettra à les servir, l'exactitude et la ponctualité avec lesquelles il exécutera les ordres qui lui seront confiés, de continuer à mériter leur confiance et celle du public en général.

Aussi pour répondre à l'encouragement qu'il a reçu pour la vente des Livres à l'usage des ECOLES ELEMENTAIRES, il vient d'en réduire les prix comme suit :

	£	s.	d.
Syllabaire des Ecoles Chrétiennes.		2	6
Nouveau Traité des Devoirs du Chrétien	0	15	0
Grammaire des Frères	0	12	0
Exerce Orthographique mis en rapport avec la Grammaire	0	17	
Arithmétique des Frères	0	13	6
Géographie avec la carte	0	16	
Instruction	0	15	6
Alphabet Double	0	2	0
Petit Catéchisme	0	2	0
Grammaire L'Hommond	0	6	0
Psautier-David	0	11	0
Testament	0	16	0
" Anglais	0	14	0
Abrégé de l'Histoire Sainte, l'Histoire de France et de l'Histoire du Canada.	0	10	1

TERRES A VENDRE.

LE *SOUSSIGNE'* a reçu ordre de vendre *trois mille quatre cents acres de terre*, de première qualité, dans le Township d'Ely, dans le District de Montréal, à des conditions raisonnables, et de déduire 20 pour cent.

Pour *tout le paiement, argent comptant.*

THOMAS STEERS,
No. 8, Petite Rue St. Jacques.

1846.

CI-DEVANT SUCCESSION DE T. W. FLAVELLE.

AVIS

LES effets qui restent entre mes mains, consistant en montres, sceaux, bagues, porte-crayons en or et en argent, pierres précieuses, etc, seront vendus aux chambres d'encan de Mr. JAMES YOUNG, pour le compte de la dite succession, s'ils ne sont point reclamés avant le 10 de JUILLET prochain.

JOHN G. DINNING.
Curateur.

10 juin.

SWORDS HOTEL.

M. SWORD ayant cédé l'Hotel qu'il occupait, depuis un grand nombre d'années dans la rue st vincent, à M. MICHAEL O'NEIL, ci-devant du *City-Hotel*, rue st Paul, il espere que le public voudra bien continuer son patronage à son successeur.

De son côté M. O'NEIL, sollicite respectueusement ce même patronage qui a été accordé à son prédécesseur, l'expérience qu'il a acquise depuis 13 ans dans ce genre d'affaire lui fait espérer qu'il saura mériter l'encouragement qu'on voudra bien lui accorder,

Ses Vins et ses Liqueurs seront de la meilleure qualité, et sa Table sera toujours abondamment fournie des meilleurs Mets que le Marché peut offrir.

M. O'NEIL saisit cette occasion pour faire ses sinceres remerciments à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il lui ont toujours accordé au *City-Hotel*, pendant plusieurs années, et il les invite de lui continuer le même support dans son nouvel établissement, où ils seront servis dans le meilleur goût et à des prix très-modérés.

M. O'NEIL.

13 mai.

L'ART EPISTOLAIRE.

PRIX REDUIT.

LE Soussigné désirant terminer la vente de cet ouvrage, a réduit le prix du "Petit Traité sur l'ART EPISTOLAIRE," à *SIX CHELINS* la douzaine et **15 SOUS** la copie.

On le trouve chez les différens Libraires de cette ville, à QUEBEC, au Bureau du *Canadien*, et aux Magasins de N. et F. CINQ-MARS, Nos. **12** et **157** rue St. Paul.

F. CINQ-MARS.

HOTEL DE DALEY

J. H. DALEY,
(CI-DEVANT DE KINGSTON,)

S'ETANT TRANSPORTE' A MONTREAL et ayant loué cet établissement étendu longtemps connu sous le nom de "l'HOTEL RASCO" a entièrement remodelé toute la batisse, et il se trouve de cette manière en état d'offrir aux voyageurs et résidents tout le comfort et l'aisance que l'on puisse trouver dans les plus célèbres Hôtels sur ce continent.

LES APPARTEMENTS POUR COUCHER

sont bien aérés et seront, tout le temps de la saison froide, maintenus avec soin à un degré tempéré de chaleur.

LES CHAMBRES DE COMPAGNIE POUR DAMES ET MESSIEURS

seront complétées avec tout le luxe que le goût le plus élégant puisse suggérer ou que les dépenses les plus étendues puissent procurer.

Aucune dépense ne sera épargnée pour mettre les meubles et arranger ces appartements, de manière à égaler les salons de réception les plus recherchés.

LA CARTE DU MENU

comprendra toujours les mets les plus délicats et les plus de saison que l'on puisse obtenir sur les excellents marchés de cette ville; et l'on croit que l'exécution du Département culinaire, conduit par un chef de cuisine des plus habiles, ne pourra manquer de satisfaire les plus gourmets.

LES VINS

seront toujours choisis avec la plus scrupuleuse attention quant à la qualité. Aucuns autres que ceux qui seront de la qualité la plus fine ne seront admis sur la table.

Après tant, peut-être, il n'y a presque rien d'aussi nécessaire pour le comfort des habitués d'un Hotel, que les meilleures

SOINS POSSIBLES,

et sous ce rapport, on s'attend avec confiance que l'Hôtel de Daley sera sans rivale. Un corps complet de garçon de café, possédant tous parfaitement l'expérience de leurs devoirs, a été choisi avec beaucoup de soin à New-York, et placé sous la direction d'un chef de garçons de café très assidu

DES BAINS DE DIFFERENTE ESPECE sont toujours prêts en les lieux et des

OMNIBUS

Seront toujours prêts pour l'arrivée et le départ des malles et bateaux à vapeur qui voyagent entre cette ville et chaque partie du Continent américain, francs de charges.

J. H. DALEY saisit cette occasion d'offrir ses remerciments les plus sincères pour l'encouragement distingué et libéral qu'il a reçu pendant si longtemps à Kingston, et il assure ses bons amis et le public en général, qu'il se montrera toujours très empressé à donner toute son attention à leur comfort.

Montréal, 13 juin 1846.

☞ Les propriétaires des papiers nouvelles qui suivent sont requis de copier cet avertissement: les comptes pour ceux des Etats-Unis devront être envoyés au Bureau du *Montreal Herald* le *New York Albion*, vingt insertions; *New-York Herald*, deux insertions par semaine pendant dix semaines; *New-York Spectator*, vingt insertions; *Albany Citizen* and *Saratoga Sentinel*, deux fois la semaine pendant cinq semaines; *Toronto Herald* et *Toronto Patriot*, une fois la semaine pendant vingt semaines; *Kingston Whig* et *Kingston Argus*, trois mois; *Quebec Mercury*, vingt semaines, une fois la semaine.

TAVERNE DE SHAKSPEARE,
RUE ST. FRANCOIS-XAVIER.

Homards Frais.

NOUVELLEMENT RECUS, DE NEW-YORK.

GEORGE LULHAM.

13 juin.

D. CANAVAN
Perruquier et Parfumeur,
(Ci-devant de la Ville de Cork

INFORME respectueusement les Dames et Messieurs de cette ville, qu'il a ouvert un Etablissement pour les objets ci-dessus, au No 117, rue des commissaires, vis-à-vis la maison du Parlement, où il sera heureux de recevoir des visites de ses amis et pratiques. Tous ordres dans sa branche seront ponctuellement exécutés. Des charges seront modérées.

13 juin

DEPOT MEDICAL
A l'entrée du Faubourg de Québec.

LE DR. GODFREY a TRANSPORTE son BUREAU dans la Maison ci-devant occupée par J. McDONALD prêteur sur gages, vis-à-vis son ancienne résidence.

13 juin.

HOTEL DE GRANT
RUE St. HENRY.
MONTREAL,

LE soussigné informe très respectueusement ses amis des deux sections de la Province, et le public en général, que les améliorations étendues qu'il a commencées, il y a quelque tems passé, sont maintenant complétées, ayant entièrement réparé et amélioré matériellement l'ancien établissement très bien connu dont il est propriétaire depuis les vingt dernières années. Il a en outre, loué le bloc de bâtisses adjoignantes, ce qui double l'étendue de ses premiers accommodements pour finir et meubler tout l'établissement de la meilleure manière possible.

Il saisit en même tems cette occasion pour remercier ses amis de l'encouragement libéral dont ils l'ont favorisé depuis le grand nombre d'années qu'il fait, des affaires, et il espère d'après sa longue expérience, réunie à une attention [illegible] soignée, mériter la continuation de le [illegible]

Rue St. Henry
10 juin

MANUFACTURE DE FUSIL ET PISTOLET DE L'AMERIQUE SEPTENTRIONALE BRITANNIQUE,

ET

DEPOT GENERAL POUR LA CHASSE,

ET

MAGASIN DE LIGNES POUR LA PECHE,

No. 95, Rue Notre-Dame, vis-à-vis l'Hôtel de Mr. J. Orr, à Montréal.

J. J. BOYD, ARMURIER, offre ses plus sincères remerciemens à ses nombreux amis et pratiques chasseurs, des Provinces du Haut et du Bas-Canada, pour le patronage sans précédent qu'il en a reçu depuis le commencement de son commerce de fusils en Amérique, et a l'honneur de les informer qu'il a loué la maison en pierre de taille et la boutique au lieu ci-dessus nommé; où il continuera le COMMERCE de FUSILS dans toutes ses branches variées au prix de vingt pour cent plus bas pour les amateurs de la chasse. Il offre maintenant en vente CENT FUSILS, consistant en fusils à percussion double et simple, avec canon tord, carabines, avec canon d'acier trempé, fait d'après le plan américain; mousquets, carabines, fusils à outardes, fusils du Nord-Ouest, pistolets de toute espèce, poudre à tirer fraiche pour les chasseurs, plomb à patente, cap à percussion, ouette pour fusil, poire à poudre, sac à plomb, et différents autres articles dans cette ligne.

N. B. Il attend journellement par le *Jane Black*, un engin en métal à patente pour repercer le calibre des fusils qui tirent mal; les chasseurs qui ont attendu peuvent jouir maintenant du désir qu'il sont anticipé. Aussi par le *Governor* une caisse de véritables LIGNES POUR LA PECHE FAITE A LIMERICK et AUTRES EFFETS

REFERENCE Au Duc de Northumberland, et au marquis d'Anglesey, Lord Lieutenant d'Irlandes; au Comte de Dunmore, Lord Gort, Lord Muskerry, Lord Avenmore, Baron Richards, Honorable H Vereker.

P. S. Toutes espèces de lignes pour pêcher à vendre propres aux rivières américaines.

9 Avril 1846.

CHAPEAUX! CHAPEAUX! CHAPEAUX!
EXTREMEMENT BAS.

LE SOUSSIGNE a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il a reçu par le "Great Britain" de Londres, un assortiment magnifique de CHAPEAUX de CASTOR et de SOIE des goûts les plus récents de LONDRES, et de PARIS, qui pour la beauté, l'élasticité et la durée ne peuvent pas être surpassés, réunis avec son assortiment considérable ordinaire de casquettes, en drap, &c. il en disposera à des prix extrêmement bas, pour s'assurer de l'encouragement futur du public.

Aussi, par le même vaisseau, Chapeaux de Dames en Soie et en Castor pour aller à cheval, du goût le plus récent.

R. NOXON,
191, rue Notre Dame.

"PROPRIÉTÉ McTVISH."

LOTS POUR BATIR A VENDRE les rues Sherbrooke, Stanley, Peel, Metcalfe, Manfield, et Ste. Catherine Conditions Libérales.

DUNCAN FISHER,
Rue St. Jacques.

CAPITALISTES.

LES PERSONNES qui désirent verser une somme d'argent dans L'EXTRACTION de L'ARDOISE des CARRIERES et dans sa MANUFACTURE, trouveront le moyen de bien appliquer leur argent en s'adressant aux soussignés.

La propriété est située à Frampton, a été commuée en franc et commun soccage et enrégistrée; il y a une petite rivière propre pour faire aller un moulin à 200 verges du lieu, et on pourrait la rendre propice à un moulin à scie pour couper ou polir les matériaux; elle se trouve aussi à la distance d'un mille de la ligne arpentée sur le chemin à vapeur entre Québec et Portland.

On peut en voir des spécimens en s'adressant aux Bureaux de

MACFARLANE & BROWN,
Arpenteurs Architectes

30 mai, 1846

PRIX REDUITS.

BALANCES A PLATEFORME.

LE soussigné manufacture maintenant toute espèce de BALANCES, propre pour les affaires de la ville et de la campagne, qu'il garantira d'un poids correct, et qui seront de bonne durée savoir :—

Balanciers pour comptoirs et appuis en cuivre, et en coppre, et écopes et plat en ferblanc.

Balances pour comptoirs avec ou sans balancier en cuivre.

Balances à plateformes pour comptoirs, de grandeurs assorties.

Balances pour magasins en gros, de toute espèce, avec ou sans affût. Balances pour chemins à vapeur, pour commerçants de transport, et pour foin de toute grandeur, préparées sous le plus court avis.

WILLIAM RODDEN.

3 juin.

HACHES! HACHES!!
TOUTES GARANTIES.

500 DOUZAINES de haches pour équarrir le bois.
60 do do larges
(Des patrons du Haut et du Bas-Canada)

Haches d'arpenteurs, de charpentiers et de magasin, et hachois, de différentes formes, toutes à vendre par le soussigné, et provenant de sa propre manufacture.

Les dernières additions aux mouvements de son établissement, lui donnent la facilité d'en manufacturer une plus grande quantité, et d'offrir un article supérieur aux plus bas prix.

WILLIAM RODDEN,
191 rue St. Paul.

3 juin.

Wm. THOMPSON

MAGASIN EN GROS ET EN DÉTAIL DE
CHAPEAUX, CASQUETTES
ET
PELLETERIES,
No. 205,
(Partie Ouest,) Rue Notre-Dame,
MONTREAL.

11 Avril 1846.

CHIRURGIEN DENTISTE.

MR. T. W. SMYTHE, chirurgien dentiste, No. 65, rue Craig, vis-à-vis la cathédrale catholique,

CHARGES MODERES.
S'adresser en ville aux
Revd. C. Bancroft,
Revd. D. B. Parnther,
Th Hall, M. D. M.
Sewell, M. D. R. R. C. S. E
et Robt. Bonell M. D. L. R. C. S. I

A 16.—la.

LE RIALTO

COIN DES
RUES DE BLEURY ET CRAIG,
VIS-A-VIS LE JEU DE PELOTTE,
Et à deux minutes de marche du Bureau de Poste.

P. W. FARQUHAR, en offrant ses remerciemens à ses nombreux amis et patrons a l'honneur de les informer qu'il a TRANSPORTE' SON ETABLISSEMENT au lieu ci-dessus désigné, où il continuera de faire des affaires.

On peut avoir le LUNCH ou GOUTER à toutes heures.

DINERS préparés à ordre sous le plus court avis.

LA SOUPE tous les jours de 11 à 3.

La PROVISION de VINS a été choisie avec soin; et les LIQUEURS et CIGARRES sont de la première qualité.

L'attention la plus stricte sera exercée envers les visiteurs pour s'assurer de leur présence; ET LES CHARGES SONT DES PLUS MODERE'ES.

P. W. F. espère que l'encouragement qu'il a si généreusement reçu ci-devant, lui sera de nouveau accordé et continué; et il a fait des arrangements pour se procurer les METS LES PLUS CHOISIS LES PREMIER ET AUSSI DE BONNE HEURE QUE POSSIBLE, qui lui seront régulièrement envoyés de New-York.

Les messieurs qui veulent donner des dinérs pour plusieurs personnes seront servis sous le plus court avis, et ceux qui désirent transiger des affaires, pourront avoir une chambre particulière.

Les journaux qui paraissent chaque jour de la semaine, avec ceux de New-York et du Haut-Canada, peuvent être vus à cet établissement.

BREUVAGES D'ETE faits avec la plus stricte diligence.

CHAMBRE DE BILLARD en haut.

19 Juin, 1846.

TATTERSALL,
PAR
P. FOURNIER
CHEVEAUX, VOITURES HARNAIS, &c.
DEPOT,
LA PORTE VOISINE DE LA STATION DE POLICE, DANS LES COURS DE L'HOTEL DU PAVILLON, RUE ST. BONAVENTURE.

LE soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a ouvert un TATTERSALL pour la vente des CHEVAUX, &c. et, il espère recevoir un encouragement libéral de la part de ceux d'entre le public qui voudront bien le patroniser, ses charges seront modérées. Ses écuries peuvent contenir 24 chevaux et de bonnes remises pour voitures.

Il fera des ventes chaque MARDI et VENDREDI de la semaine à ONZE heures A. M.

P. FOURNIER,
Encanteur et Courtier.

3 Juillet 1846

CHEMIN DE FER DE CHAMPLAIN ET DU ST. LAURENT.

NOUVEAUX ARRANGEMENTS
QUI SERONT MIS A EFFET
JEUDI PROCHAIN, LE 18 DE JUIN.

LA COMPAGNIE étant sur le point de TERMINER la CONSTRUCTION du CHEMIN d'une manière substantielle pour obtenir sur icelui une vitesse plus grande, et pour exécuter une amélioration à laquelle les voyageurs en général sont si profondément intéressés, avec aussi peu d'interruption que possible sur cette route importante pour le Commerce, croit qu'il est nécessaire de faire les changements suivants dans les arrangements, durant les progrès des travaux.—

PRINCE ALBERT.

De Montréal.	De Laprairie.
7¾ heures A. M.	5¾ heures A. M.
12½ " P. M. E. U.	9 do A. M.
Malle et passagers 5 do P. M.	2½ do P. M.

CHARS DU CHEMIN A VAPEUR.

De St. Jean	De Laprairie
8 heures A. M.	1½ do P. M.
	6 do P. M.

Et aussi longtemps que les BATEAUX A VAPEUR du JOUR continueront à voyager maintenant sur le Lac Champlain,

DES CHARS EXTRA

laisseront St. Jean les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à QUATRE heures et demie P. M., et ramèneront les Passagers à Montréal le même soir.

LES DIMANCHES.

JUSQU'A CONTRE ORDRE.

Prince Albert.	Chars de la Locomotive.
De Montréal.	De St. Jean
8 heures P. M.	8 heures A. M. ou à l'arrivée des bateaux à vapeur du Lac Champlain

TAUX.

Première Classe de Passagers 5s; do allant et revenant le même jour 5s; (pourvu qu'ils mentionnent leurs intentions en prenant leurs billets). Seconde classe de passagers 2s 6d; do allant et revenant le même jour 3s 9d; (pourvu qu'ils mentionnent leurs intentions en prenant leurs billets).

Tout frêt devra être payé à la livraison. Application pour frêt ou passage de Montréal, devra être faite à bord du *Prince Albert*.

Bureau du Chemin à vapeur
Montréal, 19 juin, 1846.

Bureau du Greffier de la Corporation,
Hotel de Ville, 5 mai, 1846.

SON HONNEUR LE MAIRE de Montréal se tiendra à L'HOTEL de VILLE, No 24, rue Notre Dame, depuis DEUX heures jusqu'à QUATRE P. M. TOUS LES JOURS, pour la transaction des affaires municipales.

J. P. SEXTON,
Greffier de la Cité.

Mai.

MAGASIN DE LAMPES NOUVELLES.
No. 30, Rue McGill.
P. NICHOLS.

A L'HONNEUR d'informer respectueusement les citoyens et habitants de Montréal et de ses environs, qu'il vient d'OUVRIR l'établissement ci-dessus avec leur assortiment complet de LAMPES CAMPHINES SUPERIEURES ET AUTRES des *patrons les plus nouveaux* et venant des meilleures manufactures, dans les Etats-Unis, qu'il est déterminé à vendre aux prix payants les plus bas possibles.

Il a aussi fait des arrangements pour un approvisionnement constant de la meilleure

HUILE DE CAMPHINE,

qu'il peut recommander avec la plus grande confiance par rapport à la lumière vive et brillante qu'elle donne ainsi que son exemption parfaite de la fumée, cet article est DECIDEMENT SUPERIEUR à aucun autre qui ait été ci-devant vendu, en cette ville, et le prix en est extrêmement modéré. Il serait flatté qu'on la visitât de bonne heure.

7 Juillet 1846.

AVIS DU GOUVERNEMENT.
ORDONNANCE DES CANAUX.

AVIS est donné par ces présentes que la NAVIGATION sur les CANAUX du RIDEAU et de l'OTTAWA sera FERME'E depuis le 15 jusqu'au 31 AOUT, prochain, afin de pouvoir faire certaines réparations nécessaires

Bureau de l'Ordonnance
Montréal, 19 Juin 1846.

EN BANQUEROUTE.
DANS L'AFFAIRE DE FREDERICK RHEAUME.

LE PREMIER OCTOBRE prochain, seront vendus au Palais de Justice en la ville des Trois-Rivières, à ONZE heures du matin, tous les biens Immeubles appartenant à la faillite du dit Frédérick Rhéaume savoir: 1o. un lot de terre situé dans la Seigneurie du Bourg Marie de l'Est dans la paroisse St. David, dans la deuxième Concession nommée Jonathan, contenant deux arpents et quatre perches de front sur environ vingt cinq arpens de profondeur prenant pardevant à la Rivière St David, par derrière au terrain du sieur Nicolas Theraux dit Paul, nommé les Aboutes, joignant d'un côté en haut partie aux héritiers feu Josias Wurtelé, Ecr. et partie en bas à Joseph Bergeron et de l'autre côté à Benjamin Therien Ecr. avec une maison et autres dépendances dessus construits: 2o. un lot de terre ou emplacement situé en la paroisse du Cap La Magdeleine d'un demi-arpent de front sur un arpent plus ou moins de profondeur, borné pardevant vers le sud-est par un ruisseau, par derrière vers le nord-ouest et d'un côté vers le sud-ouest par Joseph Rocheleau, et d'autre côté vers le nord-est par les Héritiers de feu Joseph Lefebvre Lacroix, avec une Maison en bois et autres batimens dessus construits.

Toutes personnes ayant ou prétendent avoir quelque réclamation sur ou relativement à telle propriété foncière sont requise d'en faire connaître par écrit au juge commissaire, la nature et le montant, quinze jours au moins avant le jour fixé, afin que telle réclamation puisse être entendue et jugée.

Pour les conditions et autres informations s'adresser au soussigné.

D. J. LABARRE,
Syndic.

Trois-Rivières, le 25 Mai.

CANAUX DE L'ORDONNANCE

AVIS PUBLIC est donné par ces présentes, à toutes personnes concernées dans la navigation des CANAUX de l'OTTAWA, qu'en conséquence de la ressemblance des péages sur ces canaux avec les péages à être collectés sur le canal de Rideau, tel qu'établi par la Proclamation de Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement, en date du 12 mars dernier, il sera requis une DECLARATION de CARGAISON de chaque vaisseau, ou des contenus de chaque cageux qui entrera dans les premiers canaux, comme l'exige l'article 10, page 8, des "Règles et Règlemens" établis par autorité, pour la direction de la navigation.

Par Ordre des Officiers respectifs.

Bureau de l'Ordonnance,
Quartier-Maître
Montréal 18 avril 1846.
Montréal, 25 mai, 1846

A VENDRE,

A VENDRE par les Soussignés —
Fleur
Bœuf
Lard
Jambons
Saindoux
Beurre
Farine d'Avoine

AUSSI.

Quelques quarts de POMMES grises et de Bourassa.

GILMOUR ET CIE.

10 mars, 1846

PHARMACIE CENTRALE
RUE St. PAUL, No. 69,
Près du Marché-Neuf, deux maisons avant l'ancien Hôtel-Rasco.

LE soussigné venant d'ouvrir sa NOUVELLE PHARMACIE, prévient les habitans de la ville et de la campagne qu'il a presque complété son assortiment de DROGUES. Ses relations suivies avec les meilleurs Droguistes de FRANCE le mettent à même de fournir à un prix modéré des MEDICAMENTS ou produits CHIMIQUES d'une préparation parfaite et garantis tels.

MM. les Médecins et les Marchands de la campagne sont invités à visiter ses parfumeries fines et tous ses produits, qu'il leur vendra à des prix avantageux.

DR. PICAULT,
Rue St. Paul, No. 69

N. B.—Consultations sur les maladies, à sa pharmacie ou par correspondance (lettres affranchies).

3 juin.

MR. PHILLIPS est prêt à recevoir des PROPOSITIONS pour le LOT DE TERRE sur le côté Nord Ouest de la rue Sherbrooke, contenant environ 7½ arpens. Conditions de paiement très faciles pour les acheteurs. S'adresser au Bureau de Messrs. PHILLIPS EASTON et CIE, 169, rue St. Paul.—19 juin.

CHANGEMENT DE BOUTIQUE.

JOHN G. DAILY a transporté sa boutique de meublier et matelassier au No. 179, rue Notre Dame, (à trois portes de son ancien établissement) où il se propose de continuer la ligne ci-dessus dans toutes ses branches.

2 mai.

TAPISSERIE.

LE Soussigné vient d'étaler un assortiment très considérable et choisi de TAPISSERIE à des prix variant depuis 8d. et au dessus par pièce de 12 verges, et invite le public à venir le voir avant qu'ils achètent ailleurs.

JOHN G. DAILY
179, rue Notre Dame

2 mai.

AVIS.

LES affaires commerciales ci-devant commencées sous le nom de *NOEL CINQ-MARS*, seront maintenant continuées sous les nom et raison de N. & F. Cinq-Mars, à compter du 1er. Mai courant.

N. & F. CINQ-MARS.

4 mai 1846.—bs1.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer à leur amis et au public en général qu'ils ont en main un assortiment complet de MARCHANDISES SECHES, à leurs Magasins, Nos. 112 et 157, rue St. Paul, dont ils disposeront à des prix très modérés.

4 mai. N. & F. CINQ-MARS.

AVIS.

RAMSAY & McARTHUR,
PEINTRES DE MAISON, D'ENSEIGNE ET DE DECORATION, VITRIERS, TAPISSIERS &c.
52, *RUE McGILL,*
(Entre les rues Notre Dame, et Grande rue St. Jacques)
MONTREAL.

A. RAMSAY en offrant ses sincères remercimens pour l'encouragement libéral dont a été favorisée l'ancienne société de RAMSAY ET GREIG, informe respectueusement le public de Montréal et ses environs, qu'il est entré en société avec J. McARTHUR, dont les talents comme écraseur, marbrier et peintre de maison en général, ont été reconnus dans les principales villes d'Ecosse et d'Irlande, telles que Dublin, Edimbourg, Glasgow et Belfast, et ils espèrent qu'en combinant leurs connaissances pratiques du commerce dans toutes ses branches, ils pourront exécuter l'ouvrage d'une manière égale à aucune chose qui puisse être faite dans aucun des lieux ci-dessus.

Les conditions seront modérés, et les ordres seront ponctuellement exécutés.

Toute sorte de PEINTURES mélangées sèches, Huile, Vernis, Brosses, Chaises, &c. &c.

3 juin.

Importations du Printemps.

LE soussigné vient de recevoir par le "Great Britain" de Londres, le "Magnet" de Liverpool, le "St Andrew" et le "Jane Brown" de Glasgow; un assortiment général de MARCHANDISES SECHES d'ETAPPE et de goût, MERCERIES, &c. qui sont toutes convenables pour ce marché, ayant été choisis avec soin par lui-même, et il en disposera aux marchands de la ville et de la campagne, à très bas prix.

3 juin 1846.

WILLIAM STEPHEN.
No. 48, rue McGill.

DISSOLUTION DE SOCIETE'.

LES affaires ci-devant conduites sous les noms et raison de CARTER, COWAN & Cie, sont, à compter de ce jour DISSOUTES par consentement mutuel, WILLIAM COWAN, se retirant des affaires.

Toutes dettes dues par et à la dite société seront réglées (à l'ancien magasin) par WILLIAM CARTER qui est autorisé à donner des quittances.

WILLIAM CARTER,
WILLIAM COWAN,
P. ROBERTSON.

3 juin 1846.

Les affaires ci-devant conduites à Beauharnois sous les nom et raison de HENRY BOGUE & Cie sont, à compter de ce jour dissoute par consentement mutuel.

Toutes dettes au dehors dues à la dite société seront réglées par HENRY BOGUE, qui est dûment autorisé à donner des quittances pour les mêmes.

WILLIAM CARTER,
WILLIAM COWAN,
H. BOGUE.

Beauharnais, 30 mai 1846.

LES affaires ci-dessus conduites sous les nom et raison de CARTER COWAN & Cie. seront à l'avenir continuées par les soussignés, sous les nom et raison de CARTER, ROBERTSON & Cie.

Wm. CARTER,
PETER ROBERTSON,
GEORGE HOSE.

3 juin.

MARCHANDISES RICHES FRANCAISE
ET AUTRES NOUVELLES ET ELEGANTES
POUR LE PRINTEMPS ET L'ETE,
JOHN R. FRAZER,
No. 137½ rue Notre Dame.

INVITE l'attention des Dames de Montréal et de ses environs, à son assortiment pour le printemps et l'été de MARCHANDISES SECHES de gout et autres consistant en :—

Marchandises pour habillemens en riche satin noir, blanc et de couleur, satinette noire et de couleur, soie glacée riche à la mode barrée et carreautée, cachemires et mousseline de laine en patrons à dentelle, lane et Guillaume de couleur, mousseline et indiennes dans le goût le plus nouveau

—AUSSI :—

Châles, dentelles, broderies, bas et chaussons, toiles, marchandises en mousselines et de deuil.

1000 habillemens pour enfans en janette imprimée de Valence et autres, avec un assortiment splendide de toile pour les enfans au berceau.

19 Juin, 1846.

BUREAU D'ENREGISTREMENT.
Comté de Montréal

AVIS est par le présent donné, que des recherches peuvent être faites à ce Bureau relatives à tous ACTES, enrégistrés avant l'expiration du délai accordé par la Loi, c'est à dire jusqu'au Premier Novembre 1844.

G. H. RYLAND.
Régistrateur.

Montrérl, 15

CHARBONS ET AUTRE DESOUFRE'!

LE Soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il a repris les affaires du détail pour *CHARBONS* et autre *DESOUFRE'*, et qu'il a loué la cour derrière le magasin du Nord Ouest, dans Griffintown, vis-à-vis la Fonderie de Ward de Montréal, où il aura constamment en main un bon assortiment de la meilleure description de chaque espèce convenable pour des familles privées aussi bien que pour d'autres objets, et il les détaillera aux taux courants les plus bas, délivrables si on l'exige.

WILLIAM MANUEL.

23 juin.

NOUVELLE MANUFACTURE DE CARROSSES,
ETABLIE A BERTHIER.
DISTRICT DE MONTREAL.

LE Soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir une nouvelle manufacture de carosse au lieu ci-dessus mentionné où il aura toujours en main une grande variété des différents articles manufacturés pour le commerce, tels que carrosses, gigs à la mode Tandums, charrettes pour chiens, Dennettes, Omnibus, cabriolets pour messieurs, Tilburys, Clarences, Broughams, Taglionis, et toutes espèce de voitures propres à l'usage des habitants.

☞ Le Soussigné désire aussi faire savoir qu'il est arrivé l'hiver dernier de Londres et de Paris où il a passé cinq ans dans le but d'apprendre les différentes branches de son métier et qu'il a apporté avec lui les patrons dont se sert dans ces endroits pour en faire usage en Canada; et il espère par cela et par son attention ponctuelle à ses affaires mériter une partie de l'encouragement du public.

J. M. GAUTHIER.

Berthier, 11 mai.

JOHN McCLOSKY,
TEINTURIER ET NETTOYEUR DE HARDES.
(DE BELFAST)

PRENDS la liberté d'annoncer au public de Montréal, qu'il a ouvert son établissement au No. 55, *Grande Rue du Faubourg Québec.*

J. McC. ayant été employé pendant cinq ans dans l'établissement de M. M. Green et Cie, à Belfast, se croit capable, par sa longue expérience et les connaissances parfaites de son métier, de satisfaire ceux qui voudront bien l'encourager.

Les hardes de Messieurs seront nettoyées dans le meilleur goût et l'étoffe paraîtra comme si elle était neuve.

Toute sorte de tache, tel que de Goudron, Peinture, Huile, Rouille, Vin, &c. &c., seront ôtées avec soin.

N. B.—Les personnes qui ne pourraient pas aller à son établissement, sont priées de lui adresser une carte auquel il fera la plus stricte attention.

Montréal, 2 Mai 1846.

AVIS.

LE soussigné informe respectueusement les personnes qui ont souffertes des pertes durant les troubles de 1837-38 qu'il se chargera de dresser et présenter leurs réclamations aux commissaires; s'adresser sa demeure Rue St. Urbain, No. 96

G. N. GOSSELIN

Université de la maison de la Maternité.

LES Dames Directrices de l'Institution ci-dessus nommé, informent les Dames de Montréal en général, qu'elles auront une assemblée VENDREDI prochain, le 1er de MAI, à DEUX heures P. M., (et une assemblée aura lieu de même tous les premiers vendredi de chaque mois) à la maison de l'Institution, grande rue, faubourg St. Laurent, et toutes Dames qui désirent se joindre à elles, sont requises d'être présentes à ces assemblées.

Par ordre de la Directrice,
E. DRUMMOND,
Secrétaire.

2 mai.

A VENDRE.

LES Soussignés ont reçu une provision de PLATRE en POUDRE, préparé comme engrais; à bas prix

AUSSI,—*Quelques Tonnes de Ichaboe Guano Garanti.*

Cet engrais si efficace est si bien connu, qu'il suffit de dire qu'un quintal est dit-on aussi bon que 1 tonnes de fumier d'étable, et qu'on peut l'appliquer à bien moins de frais.

(Direction imprimée donnée gratis.)

A bas prix par
WILLIAM LYMAN, et Cie.

10 Février.

SEMENCES.

100 lbs de semence de gros Oignons Rouges
50 do de grosses Carottes, *Lange.*
150 do de Bettraves (Mangel Wortzel.)
60 do de Bettes rouges, et Navets garantie, bonnes.

A vendre par
Wm. LYMAN, ET CIE.

10 Février, 1846.

EXTRAIT FLUIDE CONCENTRE DE SENE.

LE SENE est décrit par les écrivains en médecine les plus éminents comme une médecine purgative de la première classe, étant CERTAIN dans ses opérations, et également maniable et convenable.

Il ne détruit pas le système, mais il a plutôt un effet stimulant, mais pas assez pour en empêcher l'usage sous aucune circonstance d'excitation générale ou de réaction. Les plus grandes objections qui existent plus généralement dans son administration sont le goût nauséabond et la tendance à la colique qu'il a, défauts auxquels l'on parfaitement obvié dans cette excellente préparation, qui, étant fortement concentrée, requiert comparativement une petite quantité pour produire ses effets sur les boyaux. Comme il est également utile aux enfans et aux adultes, on le recommande fortement aux familles comme une médecine domestique, qu'elles devraient en toujours avoir en main.

Préparé avec soin et vendu par
WILLIAM LYMAN et CIE,
Rue St Paul, à Montréal.

13 Mars 1846.

REMERCIMENTS.

MJ. BTE. ROLLAND saisit cette occasion pour offrir ses plus sincères remerciments à tous ceux qui l'ont favorisé de leur patronage, et il les sollicite de nouveau de lui continuer le même encouragement. Il a établi sa *LIBRAIRIE* dans la maison, No. 21, au coin de la RUE ST. AMABLE, vis-à-vis celle qu'il occupait ci-devant, rue *St. Vincent.*—2 mai, 1846

JOHN R. MORGAN.
Sellier, manufacturer de harnais et de portemanteaux.

ANNONCE respectueusement qu'il a transporté son établissement dans un des nouveaux magasins de M. Delisle, rue Bonsecours, vis-à-vis l'Hôtel Donegani, (à deux portes de la rue Notre Dame) où il aura constamment en main un assortiment général d'effets de sellier, harnais, portemanteaux, fouets pour aller à cheval et pour voitures, etc., etc.

J. R. M. embrasse cette occasion d'offrir ses remercimens pour le patronage bien libéral qu'il en a ci-devant reçu et il espère s'en assurer la continuation par ses charges modérées, le fini supérieur de ses ouvrages, et sa ponctualité.

Tous ordres seront ponctuellement exécutés.

2 mai, 1846.

PAPIER, LIVRES EN BLANC ET LIBRAIRIE GENERALE.

LE Soussigné reçoit par les vaisseaux de la Clyde, le *James Campbell, Caledonia, Erromanga et Laurel,* un fonds très étendu et varié de Papiers à écrire, a cartouche, à imprimer, de couleur, papier brouillard, à enveloppes et autres aussi millboards, cartons, à presse, cartes pour message; aussi un excellent assortiment de Papeterie d'étappe et de goût qu'il offrent au commerce aux conditions les plus modérés.

Presses pour copier de toutes grandeurs.
Presses pour notaires pour étamper
Colle d'Angleterre de la meilleure qualité.
Livres en blanc rayés et reliés sous toute forme.

ROBERT WEIR,
188, rue St. Paul.

20 mai.

A VENDRE.

2 CAISSES chapeaux pour dames nouveaux et fashionables en copeaux blancs, en dunstable, riz, paille de naples, et de gout.
en chapeaux de fées pour enfans,
Plissées et bordés au gout.

Une nouvelle machine à patente pour presser les chapeaux.

M. BLACKADER,

A ceux qui souffrent de la Goutte, de Reumatisme Douleurs de Reins Sciatique Ticré Douleur Douleurs dans la Tête et Reins, etc, etc.

PILLULES DU DR LEY POUR LA GOUTTE ET LES *Rhumatismes.*

On recommande avec confiance aux malades cette précieuse médecine, comme le remède le plus efficace qui fut jamais découvert contre ces maux douloureux.

ESSENCE CONCENTRE'E
Extrait composé Fluide de Salsepareille de Jamaique.

PILULES APERITIVES ANTI-BILIEUSES DU
Dr. Berlin
En boîtes à 7½ d. et 1s.3d.

Poudre de Camphre,

Pour les mains crevassées: apreté de la Peau &c. en Pots, à 1s. 6d. et 2s. 6d.

ONGUENT CHIMIQUE

Pour les affections Rhumatismale et Goutteuses, Raideurs du Cou et des jointures, Crampes, Engourdissements, Entorses, Maux de dents, &c. En bouteilles a à 7½d. et 1s. 6d.

HUILE DE MOELLE
TRANSPARENTE

Il suffit d'essayer cette admirable préparation pour en apprécier l'utilite en adoucissant, embellissant, et fortifiant les cheveux, les nétoyant de la Teigne, et rendant les cheveux quelques durs qu'ils soient doux et lustrer. Elle les empêchera de devenir gris, les fait friser, et les restaure très bien.

Dans son utilité pour les Familles, elle ne peut-être surpassée.

Poudre effervescente impériale, qui produit un breuvage des plus rafraichissants et des plus délicieux.

LE Soussigné a l'honneur d'appeler l'attention du public à cette préparation, qui, lorsqu'on l'ajoute à l'eau, produit instantanément, un excellent substitut pour l'eau de Soda, le Nectar, etc ou l'usage ennuyeux de l'eau de Saline préparée

Les personnes qui voyagent trouveront cette poudre portative, tout a fait désirable et agréable

Préparé seulement et à vendre en gros et en détail par

PREPARE'E ET VENDUE PAR
R. W. REXFORD, Chimiste, &c.
Rue McGill, Montréal.

Emplatre extracteur du mal au moyen d'un procédé magique inventé par Dalley, l'étonnement et le bonheur du siècle.

CE REMEDE, lorsqu'il sera bien connu, sera recherché avec avidité par chaque parent humain et chaque médecin. Non seulement il guérit rapidement ce qu'aucune autre chose ne peut faire, mais il a en outre le dessus sur un nombre de maladies qui ont toujours défié l'habileté de chaque siècle. Il a de plus six attributs intrinsèques inconnus auparavant ce temps dans la médecine, savoir: un contrôle entier sur les plaies causées par le feu, toutes sortes d'inflammations douloureuses, sur toutes douleurs, même celles des plus mauvaises brûlures, contusions, plaies, hémorroïdes, surfaces couvertes de pustules, &c. et tracteurs ne laissant aucune marque. Plusieurs guérisons extrêmement entreprises ont été effectuées si promptement et d'une manière si accomplie qu'elles ont cru comme un miracle.

On n'a jamais vu un remède aussi salutaire et aussi efficace pour la guérison qui ai détruit toute douleur depuis les brûlures jusqu'aux tiguers les plus méchantes en cinq minutes et cela sans laisser de cicatrice. Chaque famille devrait en être pourvue. On doit l'élever comme le premier après la Bible, le bienfaiteur de l'homme, "un ami dans le besoin et un véritable ami;" comme preuve demandez à la renommée et elle vous dira d'en garder une certaine quantité par devers vous, ce qui est la même chose que d'avoir vos lampes en bon ordre et pleine d'huile.

On peut se procurer cet onguent chez tous les droguistes et chez les marchands respectables de la campagne en général où on donnera des pamphlets qui démontrent la grande quantité de certificats donnés par les personnes les plus respectables dans le pays.

Faites attention aux contrefactions et aux imitations.

N'achetez que ceux qui ont la signature écrit H. DALLEY sur chaque boîte.

AVIS.
AUX CONTRACTEURS.

50 DOUZAINES DE PELLES DE CAST-STEEL, les meilleures pour les travaux de canaux.—

A vendre par
FORSYTH RICHARDSON ET CIE.
23 Décembre.

A VENDRE:—Thé Hyson, Young Hyson, et Hyson Skin
Raisins en boîtes
Empoi, en barils et en boîtes
Tabac, en feuilles et *Torquettes*
Brandy, Bordeau en barriques
Poudre en masse et en boîte
Peintures sèches et à l'huile
Poix, Goudron, Résine

FORSYTH, RICHARDSON ET CIE
1 décembre. j. 91.

PEINTURES A VENDRE.

1000 barils, qualités et couleurs assorties, broyées à l'huile et sèches.

80 bariques Blanc d'Espagne sec
10 barils de Blanc de Paris
5 do bleu de ciel
5 do Cerise Hollandais
5 do meilleur Blanc de plomb sec
5 do Terre à poteries

FORSYTH RICHARDSON ET CIE
11 décembre. 91.

TAPISSERIE.

LE SOUSSIGNE a ouvert aujourd'hui un des plus grands assortiments de TAPISSERIES, qui ait été offert à Montréal, consistant de plus de 300 patrons, du prix de 8d. pour 12 verges par verges. Ils sont arrangés de manière que l'on peut voir £250 patrons en même temps.

Dans l'assortiment se trouve quelques uns tout à fait nouveaux, adoptés pour les chambres à Bal ou de Concert, avec un très élégant assortiment de patrons pour salons de réception.

R. SHARPLEY.
Rue Notre Dame.

avril 1846.

BOTTES ET SOULIERS FRANCAIS.

LES SOUSSIGNES viennent de recevoir, directement de Paris, leur magnifique assortiment ordinaire de BOTTES et SOULIER FRANCAIS, pour Dames et Messieurs.

E. R. FABRE et CIE.
Rue St. Vincent, No 3.

27 mai.

WHEELER, LEAYCRAFT et cie offrent à vendre:—

Cassonnade blanche en boucauts et tierçons
Vin d'Oporto supérieur, en pipes
Thé Bohea en caisses
Café en sacs
Fruits confits de la Jamaïque
Bouchons pour bierre de gingembre
Huile de loup marin supérieure
Huile de baleine et de chien de mer
Harengs No. 1
Morue sèche pour table
Piment, bois de campêche, &c. &c.

10 juin.

LES soussignés reçoivent maintenant par le "Great Britain," "Anne," "Rory O'More" et "James campbell," partie de leur importation du printems, comprenant un assortiment complet de Marchandises d'étappe et de goût de Londres, Manchester et Glasgow, auxquelles ils invitent l'attention du commerce.

PHILLIPS, EASTON ET CIE.

Dans cette liste on publie les adresse des affaires à raison de cinq chelins pour la première ligne et 2s. 6d, pour chaque ligne suivants pour l'année, payable d'avance.

L. R. LACOSTE,
Notaire Public,

Tient son Bureau avec celui de Mr. Martin Notaire Public, coin des rues St. Lambert et des Fortifications.

DR. CH. DORION, M. D.
Faubourg Québec, Vis-à-Vis
LA BATISSE DU GAZ

Dr. PAPINEAU
Rue Craig, No. 41, près de l'encoignure de la rue St.-Laurent.

JOSEPH PIERRE FLAMONDON.
AVOCAT.
Faubourg St. Laurent, Encoignure des rues St. Urbain et Dorchester.
No. 59.

CHARLES DE BOUCHERVILE.
Docteur en Médecine
RUE SANGUINET, No. 25
FAUBOURG ST. LAURENT.
Montréal 29 août 1845.

J. R. McDONALD,

CHEF du RAMONAGE, se rendra ponctuellement à tous ordres qui lui seront communiqués au Bureau de la Poste, dans la boîte, No 161, ou à sa résidence, rue St. André, derrière l'Eglise Episcopale, à Montréal.

22 avril.

G. JOSEPH.
AVOCAT
No. 35 Petite rue St. Jacques.
21 oct. 1843.

CANE, MACFARLANE & BROWNE,
Députés Arpenteurs Provinciaux
INGENIEURS CIVILS ET ARCHITECTES
Bureau 5, rue St. François Xavier.
N.B. Ouvrage des Artisans mesuré et évalué.

NOUVELLE MAPPEMONDE
SUR LE
PLAN DE MERCATOR
PAR
Augustus Mitchell,
Philadelphie.

CET ouvrage est le plus grand des ouvrage du genre qui aient été publiés dans l'Amérique. Il embrasse six grandes feuilles, il est imprimé, coloré et monté de la plus élégante manière. Son étendu est de six pieds six pouces de l'Est à l'Ouest et de quatre pieds six pouces du Nord au Sud. Dans les détails Géographiques, cette carte représente la surface de la terre telle qu'elle est réellement, d'après les meilleures autorités. Les routes des plus célèbres voyageurs et navigateurs depuis le premier voyage de COLOMB jusqu'à celui du Lieut. WILKES sont clairement marquées, et toutes les découvertes Géographiques et Nautiques dans l'Afrique, l'Amérique, l'Australie, les Océans Pacifique, Artique et Antarctique y sont représentées avec précision. Beaucoup d'Isles nouvelles (dont la majeure partie a été découverte par des navigateurs Anglais et Américains) sont aussi marquées pour la première fois dans une Mappemonde. Un livret de six cents pages, contenant un INDEX POUR CONSULTER accompagne la Mappemonde, au moyen duquel plusieurs objets marqués sur la Mappe peuvent être immédiatement vérifiés; ainsi que des discriptions Géographiques, les couleurs des divers Empires, Royaumes, Républiques, &c. &c. &c. de la terre; avec un exposé des pays dans lesquels se trouvent les principales missions, et les dénominations religieuses &c. qui les ont établies. Prix de la carte, £3, Livret, 10s.

—AUSSI—

Par le même Editeur, un nouvel ATLAS UNIVERSEL contenant des cartes des divers Empires, Royaumes, Etats, et Républiques du Monde, sur soixante et dix feuilles, formant une collection de cent dix sept cartes, plans, et sections. Prix $16.

—AUSSI:—

Une grande CARTE D'EXPLICATIONS et de DISTANCE des ETATS-UNIS avec un livret de quatre cents pages. Prix $12.

On prépare maintenant et l'on publiera vers le 20 courant, une nouvelle CARTE de L'OREGON avec les pays voisins, faite d'après les meilleures autorités, sur une grande feuille avec rouleaux. Prix avec une description, 11s. 3d.

—AUSSI—

La même carte portative, et quarante pages d'explications. Prix 7s. 6d carte seule 5s.

Des copies seront soumises à examen chez M. McKay, rue Notre Dame, et le Bibliothécaire du MERCANTILE LIBRARY ASSOCIATION, où l'on recevra les souscriptions.

ROBERT W. LAY,
AGENT POUR LE CANADA,
194, Rue St. Paul.

5 janvier 1846.

POUDRE A VENDRE.

100 barils de poudre à mine F. FF. FFF.
40 do boîtes F. FF. et à Gibier
10 do do grains en diamant, artiele supérieur.

FORSYTH, RICHARDSON ET CIE.
1 Décembre 1845.

AUX FORGERONS

CHARBON de FORGERONS SUPERIEUR à vendre par
JOHN TORRENCE.

1 janvier, 1846. jo

LA SOCIETE ci-devant existante entre le Soussigné MICHAEL MYERS et CHARLES ATKINSON, dans la ville de Montréal, sous les nom et raison de MYERS et ATKINSON, a été dissoute AUJOURD'HUI par CONSENTEMENT MUTUEL. Toutes dettes dues par la dite société seront payées par Michael Myers, qui lui seul est autorisé à donner des quittances pour la même.

CHARLES ATKINSON,
MICHAEL MYERS.

Montréal 23 mars 1846.

Les affaires ci-devant conduites en cette ville, sous les nom et raison de MYERS et ATKINSON, seront dorénavant CONTINUE'ES en son propre nom, par le soussigné, qui sollicite la continuation du patronage ci-devant accordé à la dite société.

MICHAEL MYERS.

27 mars 1846

Aux Commerçans

PAPIER,
MANUFACTURE DE LIVRE BLANC.
ET
Papeterie General

LE soussigné prend la liberté d'attirer l'attention des Commerçants sur son Fond étendu et varié de PAPIERS, PAPETERIES MELE'ES, LIVRES BLANCS, &c Lesquels ont été attentivement choisis par lui-même dans les Marchés Anglais, aux meilleures conditions, et est l'assortiment le plus bel et le plus etendu qui ne fut jamais importé en Canada.

Les prix qu'on charge sont très modérés, et dans plusieurs circonstances moins que les articles peuvent être importés.

Les articles suivants font partie de son Fond:—

PAPIERS A ECRIRE.

POTS.

Superfin et Fin Yellow Wove Pot
Do do Blue Wove do
Do do Laid do

FOOLSCAPS.

Superfin et Fin Yellow Wove Foolscap
Do do Blue Wove do
Do do Laid do

QUARTO POSTS.

Superfin et Fin Yellow Wove 4to Post
Do do Blue Wove do do
Do do Laid do do
Do do Large Yellow Wove do do
Do do do Blue do do do
Do do do Laid do do
Do do Extra Large Yellow Wove do
Do do do do Blue do de
Do do Large Bank 4to
Do do Extra Large do

FOLIO POSTS

Superfin et Fin Yellow Wove Folio Post
Do do Blue do do do
Do do Laid do do
Do do Large Yellow Wove do do
Do do do Blue do do do
Do do do Laid do do
Do do do Bank do do
Do do Extra Large Yellow Wove do
Do do do do Blue do do
Do do do do Bank do do

DEMYS, MEDIUMS, ROYALS, &c.

Blue Wove Demy, Medium et Royal
Laid Demy, Medium, Royal, Super Royal et Imperial.

PAPIERS RAYE'S.

Yellow Wove Pot, Mou Rayés
Bleu Wove do do do
Bleu Wove Foolscap do
Lue Wove do do do
Veid do do do
Yellow Wove 4to Post do do
Blue do do do do
Large Yellow Wove do do do
Do Blue do do do do
Medium do do do do do
Bank do do do

MELE'ES.

Black Edged et Bordered Posts, 4to et 8vo
Papiers à billet de goût
Papiers à Cartouche, toutes grandeurs
Papiers à Dessein do
Papiers à Calendrier do
Papiers Doré do
Copying do Demy et Foolscap

PAPIERS A IMPRIME'

Demy, Royal, Double Foolscap, Double Crown

PAPIERS COLORE'S.

Demy coloré, différentes couleurs
Enamelled Royal do
Papiers Argenté do
Papiers Marbré, commun et céruse
Demy brouillard, Blanc et découpé

PAPIERS A ENVELOPPE.

London Grey, Crown do, Crown Brown, Demi do, Royal do, Imperial do, Elephant do.

PASTEBOARDS ET MILLBOARDS.

Pourpre et Blanc Pasteboards, 3, 4, 5, 6, et feuillets
Millboards, toutes grandeurs et pesanteurs
Do très épais pour Selliers, et pour les Etablissemens d'Ingénieurs.

CARTES DE MESSAGES.

Cartes à imprimer, toutes grandeurs; Visite do do d'Ivoire do do; Email do do; Couleurs do do

CARTES A JOUER.

Highlanders
Maguls dessus doré

PRESSES A COPIER.

Extra Large Post 4to Foolscap Folio, Large Post Folio, Extra Large Post Folio.

PRESSES A ETAMPE NOTARIA.

ENCRE A ECRIRE.

Encre Noire de Bureau, toutes grandeurs; Bleue do do; à copier, do do; Rouge, do do; Encre à cirer de Stephens.

ENCRE A IMPRIMER,

Encre pour Papiers-Nouvelles, de Livres, de Lithographie, de Gravures en cuivre, de de couleur fine et superfine.

ATLAS.

L'Atlas du Cabinet d'Edimbourg
L'Atlas Général de Londres
L'Atlas Général choisi
L'Atlas Nouvel Général d'Edimbourg

BIBLES DE FAMILLE.

La Bible illustré de Famille, en pleine et élégante reliure:

LIVRES BLANCS.

De toutes sortes, tenus constamment en mains ou exécuté à ordre de tous patrons

Livres à copier des Lettres avec papier huilé.

Brosses à Encrer, &c. &c

MATERIAUX POUR RELIEUR

Cuir de Russie, Maroquin, Maroquin à lettres, Mouton maroquiné, Mouton de couleur glacé, Mouton très mince, Veau âné, de toute grandeur; Veau blanc uni, Veau coloré, Draps et demie et pleine largeur, Papier marbré, de toute grandeur; commun et céruse, Millboards, de toute grandeur et pesanteur, Olive Pressings; Garniture de Velin, Velin coupés, Fils de différentes espèces; meilleur Cole Anglais.

PAPETERIES MELE'ES.

Plumes—Un grand assortiment; Cire à cacheter les bouteilles; Oublie, commune et de goût; Poudres à Encre Noire; Ardoises de toute grandeur, Crayons d'Ardoise Bristol Boards; Papier troue do; Envelopes; Crayons de plomb noir; Craie rouge do; Plumes d'Acier; bouteilles à Encre; Caoutchouk; Regles; Harlem Pink Tape; Encre à marquer de Ede; Cartes de Musique de goût en cahiers, &c. Poids pour Lettres; Livres de passetems; et une variété d'autres articles.

ROBERT WEIR,
No. 188, Rue St. Paul,
16 Octobre 1845. lam.

Banque de l'Amérique Septentrionale Britannique.

LES BILLETS de cette Banque seront rachetés à New-York, par Messrs. *R. BELL et W. McLACHLAN,* No. 7 Bâtisses de Dorr, rue de Hanovre, au taux courant, de l'Echange sur cette ville.

(Signé), D. DAVIDSON,
Directeur.

2 mai.

TERRES A VENDRE
DANS LE HAUT-CANADA.

COMPRENANT DES FERMES MISES EN VALEUR—LOTS DE VILLE ET DES TERRES INCULTES COMME SUIT:—

District.	Township.	Lot.	Con.	Acres
Western	Dover Kent	14	12	200
Do	do do	20	7	200
Do	Erin, Halton, N. moitié	8	9	100
Home	Reach	19	13	200
Do	Caledon, N. E. moitié	6	1	100
Do	do E. moitie	9	5	100
Do	Scott 7, 14, 23, et 32,	32	3	800
Do	Vespra	18	5	200
Brock	Burford, E. moitié	18	11	75
	Eastern, Oxford, S. moitié	5	1	100
	Nissouri	13	3	200
Colborne	Fenelon, E. moitié	17	1	100
Do	Ops, W. moitié	19	9	100
Newcastle	Clark	17	9	200
Johnstown	Oxford, Grenville	27	2	200

Ce lot est situé derrière le village de Kempville.

District.	Township.	Lot.	Con.	Acres
Dalhousie	North Gower	8	8	100
Eastern	Winchester, E. moitié	6	3	100
ViDo	do E. moitié	9	2	100
Do	Mathilda, Lots brisés W. moitié	17	7	400
Victoria	Marmora	13, 18	2	200
Do	do	12	3	10
Do	do	2, 22, 31	4	600
Do	do	13, 22	5	400
Do	do	22	6	200
Do	do	18	8	200
Do	do	26, 29	9	400
Do	do	17, 18	10	400
Do	do Lots brisés	1	5	env. 350
Do	do Lots brisés	18	5	env. 350
Do	do Lots brisés	10	11	env. 350
Midland	Palmerston	29	2	200
Do	do	5	4	200
Do	do	19	5	200
Do	do	19, 21	6	400
Do	do	13, 19	7	400
Do	do	17, 19, 29, et 30	9	800
Do	do	19	10	200
Do	do W. moitié	32	9	env. 304
Do	do W. moitié	32	7	env. 304
Do	do E. moitié	32	7	env. 304
Do	do E. moitié	32	9	env. 304
Do	do Lots brisés	19	4	env. 410
Do	do Lots brisés	19, 29	11	env. 410
Victoria	Hungerford	11	4	200
Do	do W. moitié	28	2	100
Eastern Townships	Clifton	28	2 rang	200
Do.	Stanbridge	26	6 dos	200
Do.	Dunham, W. moitié	2	1 do	100
Do.	Wedden, S. W. moitié	5	3 do	100
Do.	Sutton, moitié brisée S. E.	12	7 do	50
Do.	Bolton, moitié brisée S. W.	5	2 do	50
Do.	Godmanchester, partie de	43 5 et	6 do	
	Deux maisons, magasins, forge, manufacture de potasse et pearl-ash, situés sur la rive de la rivière en face.			environ 250

Deux lots de ville dans celle de Barrie, contenant un demi acre, sur la moitié Est lot brisé 24 dans la concession 5, du township de Vespra, District de Home.

Un do No. 12, rue de la tannerie, village de Streetsville, township de Toronto District de Home.
Un do No. 13 do do do do do
do do No. 14 do do avec maison dessus.
do do No. 23 do do contenant 1-2 acre avec maison, et hangard.
do do No. 24 do do contenant 1-2 acre avec boutique.
do do No. 8, coin de la rue Dalhousie, ville de Brantford, H. C. avec les maisons.
do do No. 12 Côté Sud do do
do do No. 13, rue Colborne, ville de Brantford, H. C. avec belle maison, bâtimens, magasins, jardins, &c. en bon état, site magnifique pour un commerce étendu en gros et en détail.
do do No. 12 village d'Embro, township de Zorra, District de Brock contenant un quart d'un acre.
do do No. 6 Côté Est, rue Catherine, Hamilton, avec maison en bon ordre.
do do No. 90 ville de Port Hope.
do do centre de Colborne, H. C.
do do ville de Cobourg, C. W. avec maison de brique.

Six do Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, concession 4me village Maria, District de l'Est, C. W.
Six do Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, concession 5 do do do do
Quatre do Nos. 1, 2, 3, 4, concession 6 do do do do
Un do avec maison dessus, partie centre du village de Huntingdon, C. E.
do do avec maison de brique, magasins, bâtimens, avec toute commodité pour un commerce étendu en gros et en détail, situé, coin de la rue Front, Belleville, une des meilleures situations de cette ville florissante, bâtisses spacieuses et en bon ordre.

do FERME très bien cultivée, de 80 acres touchant Kemptville, sur le rivage deux milles du Canal du Rideau, avec métairie et hangar.
do do sous le meilleur système de culture, contenant 14 acres, avec maison hangar et remises sur le grand chemin, Pigeon Hill, Seigneurie St. Armand

Toutes ces propriétés sont libres de charges, et des titres incontestables seront donnés aux acquéreurs. On donnera s'il est besoin des termes de paiement, libéral et faciles, à tous les acheteurs de £100, qui paieront une certaine somme en passant les actes.

S'adresser au propriétaire (si c'est par lettres qu'elles soient affranchies.)

WILLIAM BRADBURY,
Rue Notre-Dame,

Montréal, 15 Janvier, 1846.

MAGASIN DE HARDE
De Boston,
A UN SEUL PRIX,
No. 11, Rue McGill,
WILLIAM GEMMIL

QUE vous apparteniez au parti Radical ou au parti Loyal, quel que soit le parti auquel vous appartenez, ou que vous n'apparteniez à aucun, il faut vous habiller.

SOUVENEZ-VOUS que 25 par cent valent la peine d'être épargné.

NOUVELLEMENT reçu au MAGASIN de HARDES FAITES DE BOSTON A UN SEUL PRIX, un des assortiments les plus considérables et le mieux choisi de cette ville, où se trouvent HABITS et SURTOUTS, PALLETOTS D'ORSAYS, SURTOUTS D'HIVER, CRAVATES, MANTEAUX, &c. &c. &c. en grande quantité; un nombre considérable et très varié de PANTALONS et de VESTES.

—AUSSI:—

100 Pièces de DRAP de PILOTE, GROS DRAP, CASIMIRES et ETOFFES à VESTES, tous dans le dernier et plus beau goût. Ceux qui désirent voir leurs habits taillés dans le goût d'Orsay feront bien d'aller consulter le Professeur GEMMILL avant de s'en procurer ailleurs.

CEUX QUI ACHETENT EN GROS, se souviendront qu'à cet établissement ils peuvent acheter des HARDES TOUTES FAITES, des ETOFFES, et des FOURNITURES, &c. &c. &c. en aucune quantité à meilleur marché qu'à aucune autre maison de cette ville.

☞—On y reçoit régulièrement les modes de Paris et de Londres.

Montréal, 7 octobre, 1845.